

1205

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, JEUDI 20 JUILLET 1978, 94e ANNÉE, no 62, 48 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

Abonné: Côte Nord 30c ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI 51 25

METEO

Généralement nuageux. Minimum: 19 Maximum: 29 Demain: chaud et humide Détails à la page A 2

### Ottawa ne voit pas les Jeux à Montréal

A Ottawa, le ministre des Sports, Iona Campagnolo, a déclaré qu'elle...

APPROCHEZ-VOUS, VOUS VERREZ MIEUX.



## Les examens scolaires: une comédie d'erreurs

«Inclination» au lieu d'«inclinaison», «syndicaux» au lieu de «synclinaux», «pour cent» au lieu de «pour mille», tels sont là des exemples des dizaines d'erreurs relevées par des professeurs du secondaire dans les questionnaires d'examen auxquels ont été soumis leurs élèves.

Toutefois, les élèves ne seront pas pénalisés, car certaines questions ont été annulées, leurs notes seront «converties» s'il y a lieu et leurs notes d'école «modérées», selon un système encore à démystifier.

Devant cette situation, le ministre de l'Éducation a entre-

pris une enquête administrative. Il semble que ce foisonnement d'erreurs soit dû à des retards dans le calendrier de production, dus eux-mêmes à un retard dans l'octroi des contrats d'impression.

Deux cent vingt-quatre examens différents ont été adminis-

trés aux élèves du secondaire en juin.

Toutefois, même si la forme laissait à désirer, un cadre de la CECM a déclaré que le fond était de bonne valeur. Le ministère de l'Éducation déclare également que le contenu des examens s'est amélioré, ajoutant que si les

erreurs signalées sont inadmissibles, ces examens conservent néanmoins leur valeur méthodologique.

Ce sont les examens de géographie 522 et de français 531 et 521, où l'on relève 15 fautes chacun, qui sont les plus touchés.

— page A 3

### Les Jeux: au tour de Munich de s'offrir pour 1984

— page A 3

### Lord Russell Une société oisive et libertaire

LONDRES (AFP) — Lord Russell, fils du célèbre philosophe britannique Bertrand Russell, astupéfié ses pairs mardi soir à Westminster en réclamant qu'on empêche la police de rudooyer les jeunes, de les mettre en prison et de les violer.

Dans un discours plein d'originalité, lord Russell, 70 ans, a préconisé les loisirs pour tous et des revenus suffisants pour que chacun puisse vivre en aristocrate oisif, sans travailler. Les aristocrates sont des marxistes, a-t-il ajouté.

Lord Russell a poursuivi en réclamant que trois quarts des richesses nationales soient données aux jeunes filles, afin que le mariage soit aboli et qu'elles puissent avoir autant de compagnons qu'elles le souhaitent.

Au moment où il affirmait que M. Brejnev et M. Carter sont en fait une même personne, lord Russell a finalement été interrompu par un de ses pairs qui trouvait sa harangue trop longue, et il a quitté brusquement la Chambre.



La Sûreté du Québec demandait à tous les passants hier, près du boisé de Saint-Etienne, de montrer patte blanche en présentant leurs papiers d'identité. La recherche de Gaudet dans les bois aura duré plus de 18 heures. photo René Picard, LA PRESSE

## Deux évadés ont été rattrapés

SAINT-ETIENNE — Ghislain Gaudet, 27 ans, l'un des quatre détenus qui se sont évadés de l'Institut Laval le 11 juillet, a été repris vers 1h30 ce matin près de Saint-Etienne-de-Beauharnois, à 35 kilomètres au sud-ouest de Montréal.

Un autre évadé, André Chartrand, 23 ans, qui campait en compagnie de Gaudet le long du Saint-Laurent, avait été repris dans la matinée.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a expliqué, lors d'une conférence de presse, que c'est grâce à un appel anonyme qu'on avait pu concentrer les recherches dans ce secteur boisé et marécageux, où, précisait-on, les deux hommes campaient.

Les policiers ont effectué des recherches sur plusieurs terrains de camping mardi, et hier matin, avisant une tente dressée dans un endroit isolé, une dizaine

d'agents s'en sont approchés dans un camion, sans savoir qui l'occupait. Le moteur du véhicule alerta probablement les fugitifs, et, a précisé l'un des policiers, «nous avons réalisé qu'il s'agissait d'eux lorsqu'ils se sont mis à courir».

Les policiers ouvrirent le feu, et Chartrand laissa tomber son arme et se rendit à 200 pieds environ de la tente, mais Gaudet réussit à s'éloigner. Plutôt que

de le poursuivre et de risquer qu'il leur tire dans le dos, les policiers ont préféré encercler le secteur.

Les recherches se poursuivirent sans trêve durant toute la journée et la soirée, et ce n'est qu'au milieu de la nuit que Gaudet se rendit enfin, sans qu'aucun coup de feu soit tiré.

Les deux autres évadés, Jacques Massey et Pierre Vincent sont toujours au large.

### économie Sursis pour les courtiers

Les courtiers d'assurances du Québec ne ressentiront que l'an prochain l'impact réel de l'entrée en vigueur de la loi Payette sur l'assurance-automobile. Cela s'explique par le fait que les courtiers toucheront l'an prochain une commission strictement sur les dommages matériels, ce qui n'était pas encore le cas.

### Croissance trop lente

A moins de doubler son taux présent de croissance, et ce, durant cinq ans, l'économie canadienne ne pourra donner de l'emploi à toutes les ressources ouvrières canadiennes ni utiliser tous les capitaux disponibles. C'est ce que fait savoir en tout cas le Conference Board du Canada.

### Réseaux privés: on s'interroge

L'AGREMC n'est pas content! Par la voix de son président, le maire de Sherbrooke, M. Jacques O'Bready, l'Assemblée des Gestionnaires de Réseaux électriques Municipalisés et Coopératifs demande au ministre de l'Énergie du Québec de dire si, oui ou non, il veut nationaliser ces petits réseaux qui servent 21 municipalités.

— page B 6

### é debate L'Egypte et Israël marquent le pas

par Jean PELLERIN

— page A 4

### Le PLC en veut plus du Québec

— page A 2



Marc LALONDE

### Sièges sociaux Québec assouplit la loi 101

— page A 3

### le monde

#### ● Cambodge: rejet canadien

Le ministère des Affaires extérieures du Canada rejette l'accusation de complicité lancée par le Cambodge dans «le massacre de plusieurs millions de Cambodgiens» durant la guerre.

#### ● OUA: le ton monte

Net durcissement hier au 15e sommet de l'OUA à Khartoum, où tour à tour le Nigéria, la République malgache et le Mozambique ont fait le procès des interventions occidentales en Afrique.

— page C 12

### sommaire

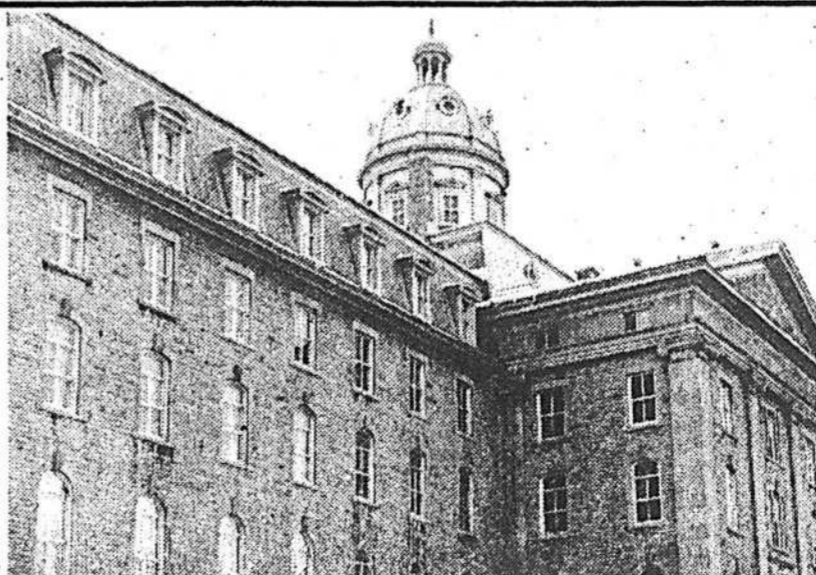
- Arts et spectacles — Informations: C 1 à C 5
- Horaires: C 6
- Bandes dessinées: C 7
- Décès, naissances, etc.: D 11
- Économie: B 6 à B 10
- Êtes-vous observateur?: C 10
- Horoscope: C 7
- Le monde: C 12
- Loisirs et récréation: C 6
- Mon œil sur Montréal: C 6
- Mot mystère: C 7
- Mots croisés: C 7
- Pages des lecteurs: A 5
- Petites annonces: C 8 à C 11, D 4 à D 10
- Radio et télévision: C 6
- ROMAN
- Mort d'un général: C 9
- Sports: B 1 à B 5
- Vivre aujourd'hui: D 1 à D 3

## Québec achète 13 maisons des Soeurs de la Providence

Le ministère des Affaires sociales s'apprete à se porter acquéreur de 13 immeubles de la Communauté des Soeurs de la Providence, au coût de \$10,528,000. La Communauté se départira ainsi de tous ses centres d'accueil au Québec. Six de ces institutions sont situés dans la région métropolitaine,

tandis que les sept autres sont éparpillés un peu partout dans la province. Ce sont les changements amenés par la Loi 65 sur les services de santé et les services sociaux au début des années '70 qui ont poussé la communauté religieuse à se désintéresser de ses oeuvres hospitalières et de ses foyers.

— page A 9



L'Institution des sourdes-muettes à Montréal s'appelle maintenant le Centre d'accueil Berri.

### pleins feux

Emirats arabes L'eau menace de s'épuiser plus vite que le pétrole

— page A 8

# Trudeau, Schmidt et Jorgensen font le point après le sommet de Bonn

par Paul LONGPRÉ  
envoyé spécial de LA PRESSE  
FAABORG (Danemark) — Le chancelier Schmidt et le premier ministre canadien ont terminé hier leur première journée d'entretiens privés en rendant une visite de courtoisie au premier ministre Ankar Jorgensen dans la petite ville médiévale de Faaborg, au Royaume du Danemark.

A l'occasion d'un dîner marqué de la plus grande simplicité dans une auberge, à Faaborg, une ville typique de la province danoise où on trouve encore des villas aux toits de chaume, les trois chefs de gouvernement ont analysé pendant trois heures les résultats du récent sommet économique de Bonn. Comme l'Allemagne de l'Ouest, le Danemark est membre des Communautés économiques européennes. Le premier ministre Jorgensen a été le président du Conseil des CEE pour les derniers six mois. A ce titre, il est particulièrement désireux de bien évaluer l'impact des engagements pris par les chefs des démocraties industrielles du sommet de Bonn.

Satisfait des conclusions de Bonn, et notamment du fait que les Sept ont accueilli favorablement le projet d'un nouveau système monétaire des Communautés (réunion de Brème), M. Jorgensen a déclaré au cours d'une conférence de presse donnée dans une tente dressée pour l'occasion près de l'auberge Falsled, que le Danemark s'emploiera à faire endosser les décisions du sommet au sein des Communautés économiques européennes.



photo UPI

## « Bravo Schmidt, sortez Trudeau »

À son arrivée au Danemark, le premier ministre Trudeau a été accueilli par des manifestations contre la chasse aux phoques au Canada. M. Trudeau était accompagné du chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, M. Schmidt.

Venus la veille de la capitale ouest-allemande, dans l'opulente ville de Hambourg, où le chancelier possède une résidence privée, MM. Schmidt et Trudeau ont fait une heure de route pour atteindre la ville portuaire de Kiel, sur la Baltique. Ils se sont embarqués à bord d'un splendide schooner de 25 mètres l'Atalanta, propriété de la banque hambourgeoise de Wardurg.

Ils étaient les hôtes du maître à bord, le banquier Erik Wardurg. Par un temps gris et frisquet et un vent de dos ils ont mis six heures — dont deux heures de navigation à voile, pour se rendre à l'île danoise de Fyn où se trouve la pittoresque Faaborg.

Malgré les propos tenus la veille à Bonn par le premier ministre Trudeau sur le niveau relativement décevant des échanges commerciaux entre la RFA et le Canada, les deux chefs de gouvernement sont tombés d'accord lors

de la conférence de presse de Faaborg, pour dire que cette situation tient d'abord et avant tout à la volonté des hommes d'affaires qui se trouvent, dans un cas comme dans l'autre, en économie de marché libre.

Mais dans les milieux journalistiques de Copenhague, la rumeur veut que M. Trudeau ait choisi le discret et bucolique Royaume du Danemark pour recharger ses batteries avant la décision électorale qu'il doit prendre à la mi-août.

Le premier ministre Trudeau s'est par ailleurs dit satisfait de constater la volonté politique d'accroître les échanges commerciaux entre les deux pays chez son homologue ouest-allemand.

Selon les deux chefs de gouvernement, les entretiens de la Baltique, deux bonnes heures autour du déjeuner, ont porté exclusivement sur les grandes questions de politique internationale. La suite du tête-à-tête, aujourd'hui, s'orientera vraisemblablement sur les questions concernant directement Ottawa et Bonn.

Accueillis à leur descente du schooner par des centaines de badauds dont s'étaient la première visite officielle de cette importance, les deux chefs de gouvernement ont visité une église typique de l'architecture danoise du 18e siècle. En face de l'église, une médina au toit de chaume, formée de trois-quarts de bâtiments, où gîte traditionnellement le pasteur. Accueilli par le pasteur Jordlose et sa femme, au sortir de la Mercèdes officielle, le premier ministre canadien a soulevé l'hilarité générale en demandant s'il se trouvait là devant un hôtel.

Quelques instants plus tard, on a interrogé le chancelier Schmidt sur le climat de son tête-à-tête avec le premier ministre Trudeau. « Mon ami Pierre a bien mangé, il a arrosé cela de bon vin et de plusieurs rasades de Schnapps... il a aussi fait la sieste... », a laissé tomber celui que M. Trudeau a appelé le « capitaine Schmidt » bien décidé à remettre à plus tard les déclarations sérieuses sur leurs relations mutuelles.

Après un dîner intime ce soir, à la résidence hambourgeoise de M. Schmidt, le premier ministre canadien prendra congé de son hôte demain avant-midi pour des vacances européennes incognito de quelques jours. Dans l'entourage du premier ministre on indique que ce dernier se trouve devant deux ou trois options et n'a pas encore arrêté son choix.

## Constitution:

# Lalonde étonné des raisons de Lévesque

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre d'Etat chargé des relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, qualifié d'« étonnant » les raisons invoquées par le premier ministre Lévesque pour demander qu'on retarde d'un mois la tenue de la conférence des premiers ministres sur la constitution.

Selon M. Lalonde, ce sont des raisons « protocolaires » dont se sert M. Lévesque quand il affirme qu'il ne serait pas disponible

au mois de septembre en raison d'engagements déjà pris.

« Après avoir parlé pendant dix ans de souveraineté-association, a lancé hier M. Lalonde alors qu'il était de passage à Québec, je pensais que M. Lévesque aurait été plus empressé de venir exposer ses vues devant les autres premiers ministres. »

Quoi qu'il en soit, le ministre fédéral a affirmé qu'il fera tout en son possible pour accommoder le plus grand nombre de premiers ministres.

# Le PLC invite les Québécois à souscrire plus durant la période pré-référendaire

par Pierre-Paul GAGNE

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le Parti libéral du Canada, section Québec, tentera de recueillir \$1 million d'ici la fin de l'année.

De passage, hier, dans la Vieille Capitale, le leader québécois des libéraux fédéraux, M. Marc Lalonde, a lancé officiellement la quatrième campagne annuelle de financement de son parti.

Au cours de sa conférence de presse, M. Lalonde a exhorté les militants libéraux et toute la

mis de ramasser un peu plus de \$1 million par année.

Au cours de la campagne qui débute, chaque comté se verra fixer un objectif en fonction du revenu moyen de ses contribuables et du nombre de ses électeurs. Par ailleurs, bien que la sollicitation de personne à personne soit la formule idéale selon M. Lalonde, les comtés pourront ramasser des fonds par d'autres méthodes, tels des soirées sociales ou des dîners bénéfiques.

Hier, M. Lalonde a indiqué que 40 p.c. des sommes recueillies

## LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Minimum: 19	Maximum: 29		
Généralement nuageux. Risque d'un orage		Chaud et humide	

## au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	25	Nuag. avers., risque orage	Ciel variable
Outaouais	—	29	Géné. nuageux, risque orage	Chaud, humide
Laurentides	—	27	Plutôt nuageux, averses	Peu de changement
Cantons de l'Est	—	29	Géné. nuageux, risque orage	Chaud, humide
Mauricie	—	27	Plutôt nuageux, averses	Peu de changement
Québec	—	29	Géné. nuageux, risque orage	Chaud, humide
Lac-Saint-Jean	—	27	Plutôt nuageux, averses	Peu de changement
Rimouski	—	22	Plutôt nuageux, averses	Peu de changement
Gaspésie	—	22	Plutôt nuageux, averses	Peu de changement
Baie-Comeau	—	22	Plutôt nuageux, averses	Peu de changement
Sapt-Îles	—	22	Plutôt nuageux, averses	Peu de changement

## au Canada

	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Victoria	13	24
Alberta	Edmonton	9	21
Saskatchewan	Regina	8	20
Manitoba	Winnipeg	15	23
Ontario	Toronto	20	—
Nouveau-Brunswick	Fredericton	11	29
Nouvelle-Écosse	Halifax	17	29
Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown	13	30
Terre-Neuve	Saint-Jean	12	28

## si vous partez...

aux États-Unis					
	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	21	31	Chicago	22	29
Washington	23	33	San Francisco	11	20
Boston	19	32	Nlle-Orléans	25	32
			Miami	26	31

vers les capitales					
	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	—	17	Londres	—	18
Athènes	—	31	Le Caire	—	34
Berlin	—	19	Lisbonne	—	27
Bruxelles	—	18	Madrid	—	25
Casablanca	—	23	Moscou	—	15
Genève	—	17	Paris	—	18
Hong Kong	—	30	Rome	—	27

vers les plages					
	Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	24	31	Bermudes	27	—
Mexico	15	25	Barbadé	26	30
			Nassau	24	32
			Rio de Janeiro	24	31

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.TÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2V 1K4. Société Parapresse Canada inc. est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE, en vertu des services de la Presse Associée et de Pointier. Tous droits de reproduction des informations par ailleurs à LA PRESSE sont également réservés. Contente de la deuxième classe. Énergie (numéro 1479). Part de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75	REDACTION	285-7272
Lundi au vendredi	\$1.25	EDITORIAL	285-7070
Samedi seulement	0.75	PROMOTION	285-7100
		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PETITES ANNONCES	
par courrier, Canada	13 26 52	Commandes	285-7111
Lundi au samedi	\$35.00 \$70.00 \$140.00	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au vendredi	\$23.00 \$46.00 \$92.00	Pour changer ou annuler	285-7205
Samedi seulement	\$12.00 \$24.00 \$48.00	du lundi au vendredi: 9h à 16h30	

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS		GRANDES ANNONCES	
par courrier	13 26 52	Détailants	285-7202
Lundi au samedi	\$52.00 \$104.00 \$208.00	National Tele-Press: Vacances, voyages	285-7306
Lundi au vendredi	\$32.50 \$65.00 \$130.00	Carrières et professions, nominations	285-7320
Samedi seulement	\$19.50 \$39.00 \$78.00	Grandes annonces	285-6892
		Petites annonces	285-6901

# Le nouveau Code reconnaîtra la personne avant tout

QUEBEC (PC) — Reconnaissance de la personne humaine et de son rôle, affirmation et protection de sa dignité.

Tel est l'élément central et essentiel de la réforme du droit civil québécois proposée par l'Office de révision du code civil, dans un volumineux rapport qu'il a remis en octobre dernier au ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, et dont la présentation finale a été communiquée à la presse à la fin du mois dernier.

« On a souvent dit du Code civil, écrit le président de l'Office, Me Paul-André Crépeau, dans la préface de son rapport présenté en trois volumes, qu'il était un code de propriétaires et de rentiers davantage préoccupés de la protection du patrimoine que du respect des droits de la personne humaine. »

« Aussi, continue Me Crépeau, a-t-on voulu que la reconnaissance du rôle de la personne humaine, l'affirmation et la protection de sa dignité fussent l'un des traits saillants du projet. »

Et la modernisation  
Le projet de nouveau code, à la rédaction duquel ont collaboré plus de 200 personnes depuis 1955, « modernise le droit civil québécois pour le mettre en harmonie avec les réalités économiques et sociales de notre temps » et le rend plus conforme au droit en usage dans les pays de traditions civilistes.

Les éléments les plus percutants de la réforme, qui ont été connus d'ailleurs au fur et à mesure que progressaient les travaux de l'Office et qui se trouvent maintenant présentés en un tout cohérent, sont:

- une affirmation des droits de l'enfant, notamment de son droit à l'affection et à la sécurité;
- l'élimination des discriminations entre « enfants légitimes et naturels »;
- la raffermissement de l'égalité entre les époux et leur accès égal à la gestion de l'autorité parentale;
- la protection de la cellule familiale par l'élévation à 18 ans de l'âge requis pour le mariage;
- restriction au pouvoir de tester notamment par l'établissement au profit du conjoint, d'une réserve testamentaire;
- reconnaissance de l'union de l'homme et de la femme en dehors des liens du mariage;
- réforme du régime des contrats où on atténue les trois grands principes de la liberté, de la responsabilité et de la relativité contractuelle et où interviendront davantage les tribunaux en vue du rétablissement d'une plus grande justice;
- rétablissement de la notion de lésion à l'égard des adultes.

Techniques rafraîchies  
En vue de la modernisation du droit civil, la réforme prescrit un dépouillement du style civiliste et de ses techniques, rafraîchit certaines notions, telles par exemple, celles des contrats de travail, de services et d'entreprises, accroît l'importance de la preuve testimoniale, établit l'hypothèque mobilière et simplifie les règles relatives à la prescription acquiescive et prohibitive. Par ailleurs, les rédacteurs de la réforme tendent à tout prévoir et, notamment:

- proposent des modifications de concordance au Code de procédure civile;
- identifient les multiples lois québécoises dont la réforme entrainera tantôt l'abrogation, tantôt la modification;
- prescrivent l'établissement de mécanismes de support, tels le Registre central de l'Etat civil, le Registre central des personnes protégées etc...



M. Marc Lalonde lors du lancement de la quatrième campagne annuelle de financement du Parti libéral du Canada, section Québec.

population québécoise qui désirent voir le Québec continuer à faire partie intégrante du Canada, à redoubler d'ardeur durant cette période pré-électorale et pré-référendaire.

M. Lalonde a également rappelé que, en vertu de la loi électorale fédérale, toute contribution à un parti politique peut être déduite de l'impôt. Ainsi, une contribution de \$100 peut être déduite dans une proportion de 75 p.c. Le total des déductions permises est de \$500, cependant que le montant maximum des contributions a été fixé à \$25,000.

Par ailleurs, contrairement à la loi québécoise, celle du gouvernement fédéral n'empêche pas les contributions des personnes morales, telles les compagnies et les syndicats.

## Personnes morales

A cet égard, M. Lalonde a rappelé que les personnes morales avaient contribué dans une proportion d'environ 15 p.c. des campagnes de financement du PLC (Q), au cours des dernières années.

Selon M. Lalonde, chacune des trois premières campagnes de financement du PLC (Q) a per-

allaient être placées, comme la chose s'était d'ailleurs faite les années précédentes, dans un compte en fiducie en vue des prochaines élections. Selon lui, environ la moitié des 75 circonscriptions du Québec ont déjà suffisamment d'argent pour mener la prochaine campagne électorale.

## Le membership

M. Lalonde en a également profité pour souhaiter que la campagne de financement serve à augmenter le membership du parti, lequel s'établit présentement à environ 113,000 membres.

M. Lalonde était entouré du ministre Gilles Lamontagne, ainsi que des députés Gérard Duquet et Louis Duclos au cours de sa conférence de presse.

Interrogé par les journalistes, il a expliqué que si la campagne de financement de son parti avait été avancée cette année (juillet plutôt que septembre), c'était pour ne pas nuire à la campagne de Centraide ainsi qu'à celle du Comité pré-référendaire.

# Enquête au ministère à cause du trop grand nombre d'erreurs dans les examens

par Marianne FAVREAU

Il n'y a pas pire erreur que celle qui se trouve sur un questionnaire d'examen. Et quand elle se multiplie sur un même questionnaire, devenant fautes d'orthographe, absence de graphique ou non-sens, l'erreur prend des allures de scandale.

C'est à peu près le genre de catastrophe qui a cette année, fait réagir des professeurs du secondaire et qui a suscité au ministère de l'Éducation un remue-ménage qui a pris la forme d'une enquête administrative.

À l'origine, une dizaine d'examens pour les élèves du secondaire entachés de quelques-uns de plusieurs erreurs. Le pire: géographie 522 où les fautes d'orthographe foisonnent, où des erreurs rendent la question insoluble et où des professeurs relèvent des irrégularités scientifiques ou méthodologiques.

Dans les examens de français 531 et 521, les professeurs relèvent 15 erreurs. Au secondaire IV, outre les fautes d'orthographe, il y a omission d'instruction pour certaines questions. «Ces erreurs sont de nature à atténuer dans l'esprit des élèves de secondaire IV et V le sérieux attaché aux examens», commente une équipe de professeurs d'une polyvalente de Montréal.

L'histoire est moins touchée: à peine quelques fautes. Mais la biologie comportait quelques erreurs qui, au dire d'un professeur de bio, rendaient difficile ou impossible la réponse. La même chose pour la chimie.

Voici, en vrac, quelques exemples de fautes et d'erreurs communiqués à LA PRESSE par des professeurs: banlieue sans «e», longitude au lieu de latitude, inclination au lieu de inclinaison, syndicaux au lieu de synclinaux; carte géographique absente ou qui ne correspond pas aux données; impression de graphiques impossibles à lire; réponses exprimées en «pour cent» plutôt qu'en «pour mille», etc.

Ajoutons à cela que les questionnaires d'examens sont arrivés en retard dans certaines écoles, ou trop tard pour la période d'examens. Sans oublier le fait que certains documents nécessaires à un examen avaient été glissés dans la pochette d'un autre (une carte, par exemple).

Quand on aura précisé que les examens du ministère de l'Éducation que subissent, dans certaines matières, les élèves du secondaire IV et V sont essen-

tiels à leur certification, on aura une idée de la nervosité qui a régné et qui règne encore à propos de ces examens.

## Questions annulées

Renseignements pris auprès de plusieurs personnes du ministère de l'Éducation, à la Direction de la mesure et de l'évaluation, Service des examens, il ressort que les questions entachées d'erreur sont annulées.

Ainsi, en géographie 522, 9 des 50 questions sont annulées si bien que l'examen ne se calcule que sur 41, ne pénalisant ainsi aucun élève.

Pour l'ensemble des examens du secondaire, 30 questions sont ainsi annulées pour des problèmes de contenu ou d'absence de données précises.

Toutefois, il faut savoir que c'est 224 examens différents qui ont été administrés aux élèves du secondaire en juin, en fran-

çais, en anglais, dans les diverses voies, les différentes options et les divers niveaux.

Par conséquent, les 30 questions annulées ne constituent que 12 pour cent des 11,000 questions d'examens. Ces données donnent une idée de l'ampleur de l'opération «examen» au ministère.

D'autre part, signale un cadre de la CECM, si la forme de certains examens a laissé à désirer, le fond était de bonne valeur. Idée que reprennent des responsables du ministère: le contenu des examens s'est amélioré et si les erreurs signalées au plan de la langue ou de la technique sont inadmissibles, ces examens conservent toutefois leur valeur métrologique.

## Une enquête administrative

Mais s'il est alerté, le ministre de l'Éducation a demandé à ses sous-ministres des explications qu'il devrait recevoir officiellement aujourd'hui.

En résumant rapidement, les services ministériels ont constaté que les problèmes étaient: manque de fini linguistique, retard dans la réception des examens, faiblesse de certains contenus et problèmes techniques d'impression.

Quant aux causes de ces problèmes, elles tiennent essentiellement, semble-t-il, à des retards dans le calendrier de production des examens, lui-même lié à un retard dans l'octroi des contrats de production.

En gros, les examens étaient prêts, sur manuscrits, à la fin de janvier. Prêts et irréprochables, si on en juge par les manuscrits que LA PRESSE a vus (ces examens sont préparés par des coordonnateurs assistés de professeurs du milieu).

Mais de nouvelles directives pour l'adjudication de contrats d'impression ont retardé le processus. D'autre part, plusieurs services du ministère partageaient, pour la première fois, la responsabilité du cheminement des manuscrits et épreuves.

Si bien que la machine bien rodée l'an dernier, a eu quelques ratés cette fois avec le résultat que, dans certains cas, l'épreuve d'un examen revenait au service avec des blancs, des erreurs typographiques ou d'orthographe ou des graphiques insatisfaisants... à un moment où la correction comportait plus de risques d'erreurs encore.

Et effectivement, pour les

deux examens de géographie critiqués, l'épreuve est revenue le 30 mai, soit à 14 jours ouvrables de l'examen. Il a fallu «presque» le rebâtir pour le rattraper. Après coup, les responsables se disent qu'il aurait mieux valu l'annuler...

## Des corrections

Quant aux correctifs pour les examens d'août (car il y a aussi des examens en août et en février), ils s'appliquent déjà: la négociation des contrats d'impression se fait plus rapidement, donc tout le processus commence plus tôt. Ce qui permet également un meilleur contrôle de chacune des étapes et une meilleure coordination des unités impliquées.

De plus, il semble qu'on veuille s'attacher les services d'un correcteur d'épreuves professionnel pour tamiser les fautes qui s'ajouteraient en cours de route. Il faut préciser que certaines imprimeries en étaient à leur première expérience d'impression d'examens.

Quant aux élèves, ils ne seront pas pénalisés par ces malheurs et devraient recevoir leurs résultats vers la fin juillet. Ceci après que leurs notes d'examens auront été «converties», s'il y a lieu, et que leurs notes d'école auront été «modérées». Mais il s'agit là d'un autre mystère à démystifier.

## Sprint final à la Kenworth

par André PÉPIN

Les négociations ont repris hier entre la firme Kenworth de Sainte-Thérèse et le syndicat des Travailleurs unis de l'automobile. La partie syndicale, satisfaite du retrait des briseurs de grève dans ce conflit, a déposé de nouvelles propositions visant à un règlement rapide.

En présence des hauts dirigeants de la compagnie, l'exécutif du syndicat expliquait, tard en soirée hier, le contenu de son document. Afin de ne pas nuire aux pourparlers, les deux parties ont refusé de faire des commentaires sur le déroulement de cette rencontre, mais un porte-parole syndical a déclaré que les deux parties s'engageaient dans un sprint final de négociations.

Un climat plus détendu régnait sur les lignes de piquetage depuis dimanche, provoqué par une volonté exprimée de la part des deux parties d'en arriver à un dénouement, à semé l'enthousiasme hier parmi les 500 syndiqués en grève depuis le 29 janvier dernier.

## Le ministère du Travail

Un porte-parole du ministère du Travail a tenu à préciser hier que les dirigeants de Kenworth n'ont pas rencontré le ministre Pierre-Marc Johnson en fin de semaine dernière, mais bien le sous-ministre, M. J. Lachance.

Cette rencontre a précédé la sortie, tôt dimanche matin, d'une vingtaine de briseurs de grève qui demeuraient confinés à l'intérieur de l'usine depuis plusieurs jours.

Selon le porte-parole du ministère du Travail, M. Johnson évite d'intervenir personnellement dans ce genre de conflit, soulignant que le ministre ne veut pas jouer le rôle du pompier qui accourt pour arbitrer tous les affrontements.

## Assemblée générale

L'exécutif syndical doit tenir une rencontre d'information ce soir pour faire part aux membres des réactions de l'employeur aux contre-propositions qui viennent d'être déposées.

La firme Kenworth, au moment du déclenchement de la grève, produisait à Sainte-Thérèse plus d'une douzaine de camions par jour. Les luxueux mastodontes étaient destinés en partie à la clientèle canadienne, mais plusieurs pays étrangers font aussi appel aux constructeurs Kenworth.

Au moment de l'arrêt de travail, la compagnie avait en tête un projet d'expansion pour son usine locale, dans le but de fabriquer jusqu'à 25 camions quotidiennement. Cette perspective intéresse grandement le syndicat qui espère en arriver rapidement à un règlement, le président de la compagnie, M. Buckner, ayant laissé planer la menace d'une éventuelle fermeture de l'usine si le conflit s'éternisait.



(Photo: Jean Goupil, LA PRESSE)

## 8,000 gallons d'huile lourde sur la chaussée

Un camion-citerne s'est renversé sur le boulevard Métropolitain, hier matin, déversant les 8,000 gallons d'huile lourde qu'il contenait sur la chaussée. Le chauffeur, M. Maurice Gignac, de Chambly, a été brûlé au troisième degré par le liquide noir chauffé à 360 degrés Fahrenheit. Son état est jugé critique.

## La Loi 101 assouplie pour les sièges sociaux

par Daniel MARSOLAIS

Soucieux d'enrayer l'exode des sièges sociaux dont le mouvement a été amorcé de spectaculaire façon par la société d'assurances Sun Life, le printemps dernier, le gouvernement du Québec a décidé d'assouplir sa réglementation relative à l'application de la Loi 101 vis-à-vis les entreprises ayant leur siège social au Québec.

Le projet de règlement, qui sera dévoilé aujourd'hui même par les ministres Camille Laurin et Bernard Landry, se résume à deux aspects importants: il permet d'abord aux sociétés de négocier des ententes particulières avec l'Office de la langue française afin d'être dispensées de l'obligation d'utiliser le français comme langue de fonctionnement au siège social, et il définit ensuite les entreprises qui sont susceptibles de conclure pareilles ententes avec l'Office.

## Définition du siège social

Suivant les termes de la réglementation proposée, on entend par siège social l'ensemble des postes qu'occupent les personnes physiques chargées des activités de la direction générale d'une entreprise, ou de son bureau principal lorsque le siège social se trouve à l'extérieur du Canada. Sont considérées comme fai-

sant partie du siège social, les membres du conseil d'administration ainsi que leurs cadres, leurs adjoints et le personnel de soutien affectés à la direction générale de l'entreprise, ainsi que les chercheurs et autres personnes chargées de la direction et de la conception des activités de recherche et de développement.

Toutes ces personnes seront habilitées à utiliser une autre langue que le français dans leur milieu de travail dès que leur société aura conclu une entente avec l'office de la langue française. Cependant, elles devront utiliser le français au Québec dans les communications avec la clientèle, les fournisseurs et le public, ainsi que dans les communications internes, notamment avec les actionnaires et les détenteurs d'autres titres.

D'autre part, les sièges sociaux devront aussi utiliser la langue officielle dans l'affichage interne en plus d'augmenter à tous les niveaux le nombre de personnes ayant une bonne connaissance de la langue française.

Les sociétés dont l'activité s'étend hors du Québec et dont la moyenne des revenus bruts, au cours des trois années précédant la demande, provient pour plus de 50 pour cent de l'extérieur du Québec, pourront également

conclure une entente avec l'Office de la langue française.

Même les sociétés dont le commerce extérieur compte pour moins de 50 pour cent de leurs revenus bruts seront sujettes à de telles ententes selon qu'elles puissent invoquer l'une des raisons suivantes: fréquence de ses relations avec l'étranger; complexité des techniques qu'elle utilise; besoins en personnel spécialisé et incidences que peut avoir le programme de francisation sur sa position concurrentielle.

## Consultation

Ce projet de règlement, qui sera soumis à l'adoption du gouvernement dans les soixante jours, fait suite à plusieurs mois de consultation auprès de diverses entreprises utilisant l'anglais comme langue de fonctionnement. En avril dernier, les ministres Laurin et Landry avaient d'ailleurs rencontré une trentaine de représentants de sociétés ayant leur siège social au Québec afin de connaître leurs doléances en regard de la Charte de la langue française. Le gouvernement avait promis d'assouplir suffisamment sa réglementation de telle sorte que les entreprises cessent d'invoquer la Loi 101... comme raison de leur départ du Québec.

## Munich est prête à remplacer Los Angeles

MUNICH, Allemagne de l'Ouest (UPI, AFP, Reuter) — Le maire de Munich, Erich Kiesl, a annoncé hier que sa ville était prête à accueillir les Jeux olympiques de 1984, si Los Angeles retire sa candidature.

M. Kiesl a déclaré en conférence de presse que Munich aurait besoin de l'aide financière de la Bavière et du gouvernement fédéral pour tenir les Jeux de nouveau, ajoutant qu'en principe, la ville était prête à se lancer dans cette entreprise.

Le maire a précisé qu'il ne faisait pas d'offre formelle au Comité international olympique, mais qu'il attendrait que le CIO fasse les premiers pas.

Le CIO doit d'ailleurs réunir sa commission exécutive à Lausanne du 29 au 31 août pour examiner le cas de Los Angeles.

## Los Angeles

La ville américaine a fait savoir mardi qu'elle retirerait sa candidature parce que le CIO n'accepte pas que la responsabilité financière des Jeux soit confiée à un comité privé.

Dans les milieux proches du CIO, on croit toujours possible la candidature de Los Angeles. Le président du CIO, Lord Killanin, espère en effet en arriver à une formule de compromis avec le conseil municipal de la ville californienne. La ville pourrait ainsi signer le contrat d'acceptation, puis «sous-traiter» les questions d'ordre financier à un organisme privé, se dégageant ainsi de la responsabilité financière de l'entreprise.

Un porte-parole du CIO a indiqué que la balle était maintenant dans le camp de Los Angeles et que la date limite pour la signature du contrat définitif reste fixée au 31 juillet.

## New York

En plus de la candidature de Munich, celle de New York pourrait être envisagée, en cas de forfait de Los Angeles.

Le gouverneur de l'Etat, Hugh Carey, a déclaré qu'il voulait s'entendre avec le Comité olympique américain à ce sujet. Les parlementaires de l'Etat semblent favorables à une nouvelle candida-

ture de la ville et selon l'un d'entre eux, M. Stanley Staingut, la tenue des Jeux hors des Etats-Unis en 1984 serait une tragédie diplomatique et un drame pour les athlètes américains.

Le président du Comité olympique allemand, Willi Daume, qui est également membre du CIO, a semblé favoriser la candidature d'une autre ville américaine, les Etats-Unis étant selon lui bien équipés en infrastructures sportives.

À la suite des propositions du maire de Munich, M. Daume a déclaré que la candidature d'une ville de la République fédérale d'Allemagne ne serait envisagée qu'en dernier recours, c'est-à-dire que si les Jeux devaient être annulés.

Depuis le début des Jeux olympiques modernes, il n'y a eu que trois annulations, en 1916, en 1940 et en 1944, en raison des deux grandes guerres.

Au cas où la candidature de Munich serait acceptée, il suffirait de deux ou trois ans de travaux pour réaménager les installations de 1972.

À Montréal, il n'y a pas eu d'autre réaction du maire Drapeau qui avait déclaré mardi qu'il «attendait les événements».

Trois possibilités s'offrent au CIO en cas d'un retrait de Los Angeles: offrir les Jeux à une autre ville américaine, les proposer à une ville ayant déjà tenu les Jeux ou de nouveau ouvrir les soumissions à toutes les villes du monde entier.

## La mari brûle

DUNCAN, Colombie-Britannique (PC) — Au dépôt municipal de North Cowichan, on a brûlé hier assez de drogue pour intoxiquer presque toute la population du Canada.

La marijuana colombienne de haute qualité a été saisie samedi au large de la côte ouest de l'île de Vancouver. Les 13 tonnes forment 416,000 onces, assez pour faire 19 millions de cigarettes de marijuana. La population du Canada est d'environ 23 millions.

### VACANCES DE YOGA

OU DANS LES LAURENTIDES

(Exercices de yoga, méditation, natation, cyclisme, soins, repas végétariens et bien plus.)

Dépliant gratuit.

SIVANANDA ASHRAM CAMP DE YOGA

861-6002

CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA

5178, boul. Saint-Laurent Montréal, 279-3545

Cours spécial de débutants le 7 août

Demandez l'horaire des cours.

# éditorial

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration  
**la presse**

ROGER LEMELIN  
président et éditeur

JEAN SISTO  
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information  
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction  
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

## L'Égypte et Israël marquent le pas

Les conversations exploratoires américano-égypto-israéliennes qui viennent d'avoir lieu au château de Leeds en Angleterre ont pris prématurément fin, hier, dans un climat de malaise. On n'y a apparemment enregistré aucun progrès, mais on s'interdit tout aveu d'échec.

On ne pouvait évidemment pas espérer un miracle, attendu qu'au départ on avait bel et bien dit que ce tête-à-tête n'entendait décider que d'une reprise éventuelle des négociations directes, et il semble que c'est justement ce à quoi on en est venu puisque, dans quinze jours, le secrétaire d'État américain se rendra au Proche-Orient où l'aura vraisemblablement précédé l'envoyé spécial des États-Unis, M. Alfred Atherton.

Il reste que le rendez-vous de Leeds ne semble avoir donné lieu qu'à des sourires crispés et des poignées de main échangées à contrecoeur. Mais comment s'en étonner? M. Moshe Dayan a participé à la rencontre après qu'une impressionnante majorité des membres de son gouvernement et de l'opposition eut décrété «inacceptable» le plan de paix du Président Sadate. De son côté, M. Sadate a dit qu'il dépêchait à Leeds son ministre des Affaires étrangères, M. Ibrahim Mohammed Kamel, uniquement pour faire plaisir au Président Carter. On

comprend que, dans un pareil contexte, on ne pouvait que marquer le pas, et c'est ce qu'on a fait. On dut se contenter de peu parce qu'un froid existe entre les deux interlocuteurs, et il faut attendre qu'il se dissipe avant de pouvoir procéder plus avant.

Apparemment, le Président Sadate a commis — de bonne foi bien sûr — un impair diplomatique. Comme il tient à tout prix à une reprise des négociations directes avec Israël, il a voulu faire preuve de souplesse en arrondissant les coins de son plan. Il a cherché à faire du charme à Israël, mais il l'a fait par-dessus la tête du premier ministre Menahem Begin, élargissant, par le fait même, le fossé d'incompatibilité qui existe déjà entre lui et le chef du gouvernement israélien: un homme qu'il a décrit comme «amer et d'un autre âge».

Voyant que sa maladresse risque de mener une fois de plus à l'impasse les rapports entre les deux pays, le Président Sadate redevient menaçant. «Si des éléments nouveaux n'apparaissent pas dans l'attitude israélienne, déclarait-il, hier, il n'y aura pas de nouvelles rencontres israélo-égyptiennes.» Cette déclaration, faite apparemment sous le coup de l'émotion, contredit celle faite un peu avant et selon laquelle il se disait d'opinion qu'un échec à Leeds ne

serait pas la fin du monde puisqu'on aurait la possibilité de trouver autre chose.

Par-delà les impairs et les susceptibilités, il se peut qu'un nouveau processus de rapprochement se trouve amorcé, malgré tout, entre Jérusalem et Le Caire. On constate que ce qui a choqué M. Begin, c'est le fait que le Président Sadate se soit permis d'inviter le chef de l'opposition israélienne, M. Shimon Pérès, et le ministre de la Défense, le général Ezer Weizman, à aller le rencontrer personnellement en Autriche la semaine dernière. Ces contacts peu orthodoxes ont, d'une part, eu l'air de court-circuiter M. Begin. En tout cas, ils ont déclenché, en Israël même, un mouvement en faveur du plan égyptien puisque quelque 120 députés de la Knesset se déclarent maintenant en faveur d'un compromis. D'autre part, ces rencontres officielles ont révélé que, pour la première fois, M. Sadate admet qu'il existe des points de convergence entre son plan et celui mis de l'avant par M. Begin au début de l'année.

Pour un Israélien vivant quotidiennement sous la menace du terrorisme palestinien, le plan Sadate a l'air de n'offrir aucune garantie. Il prévoit un retrait des troupes et des établissements israéliens de Cisjordanie, de Jérusalem-Est et de Gaza d'ici à cinq ans, après quoi l'administration du territoire passerait à l'É-

gypte (dans le cas de Gaza), à la Jordanie et aux représentants élus des Palestiniens (dans le cas de la Cisjordanie). Le plan laisse entendre qu'il y aurait peut-être possibilité de négocier une présence militaire israélienne en Cisjordanie, une fois la paix conclue au Proche-Orient.

Ces dispositions laissent encore Israël méfiant, mais ce n'est pas tant ce qui est spécifié que ce qui ne l'est pas qui rend le plan Sadate intéressant. Ainsi, il n'est pas question dans ledit plan, de créer un État palestinien en Cisjordanie, plus question d'un retrait israélien avant un règlement des questions de sécurité, plus question d'un rôle quelconque attribué à l'OLP. Ce sont là des adoucissements considérables.

La divergence majeure porte sur le statut de la Cisjordanie après la transition de cinq ans. L'Égypte désire une association de ce territoire avec la Jordanie, alors qu'Israël est plutôt en faveur d'un régime autonome dans le cadre de l'État israélien.

Une conjugaison du plan israélien et du plan égyptien est possible. Tout accord, bien sûr, comportera des risques, mais Israël dispose d'une puissance militaire qui lui permet amplement de les courir.

Jean PELLERIN

## bloc-notes

### Pas de Jeux dans le noir!

Depuis mardi, on peut tenir pour à peu près sûr qu'à la fin de ce mois Los Angeles renoncera officiellement à tenir sur son territoire les Jeux olympiques de 1984.

La nouvelle était à peine diffusée que Madame Iona Campagnolo, député de la Colombie-Britannique et ministre fédéral des Sports, faisait connaître sa position. Selon Madame Campagnolo, il n'est pas question que Montréal aille se substituer à Los Angeles. Elle juge que les coûts élevés des services de sécurité interdisent qu'on pense à Montréal quand la loterie canadienne, dont le ministre des Sports est comptable à Ottawa, n'a pas encore épongé le formidable déficit de 1976.

Voilà une opinion qui est peut-être discutable. Mais c'est une opinion claire et nette. Madame Iona Campagnolo dit NON.

Le ministre des Sports exprime-t-il, en l'occurrence, les vues du Cabinet? Voilà ce qu'on voudra savoir. Et le plus tôt sera le mieux.

Dès son retour d'Allemagne, M. Trudeau voudra dire son senti-

ment là-dessus. C'est très important, pour éviter confusion, malentendus, ambiguïtés. Il n'y a rien comme les arrière-pensées pour favoriser la fuite des responsabilités et conduire, à la fin, à des désastres administratifs.

On sait que les Jeux sont accordés à une ville et non à un pays. Mais l'élu doit recevoir la caution morale du pays-hôte. Le gouvernement fédéral est donc concerné.

La position de M. Jean Drapeau est simple. Il se tient au balcon dans ses plus beaux atours et, comme la belle fille du village, il attend que quelque chevalier lui fasse la sérénade. Il ne courra au-devant de personne, mais si quelqu'un lui prodigue les encouragements, il sera tout ouïe. C'est ce qu'il appelle «attendre les développements».

Les «développements», ils pourraient bien survenir à la suite d'une décision du Comité international olympique substituant Munich ou Mexico à Los Angeles. Car, si Montréal a des prétentions (nous disons bien «si») d'autres villes peuvent en avoir d'aussi légitimes.

Guy CORMIER



Droits réservés

## L'accès à l'information

Nous citons hier un passage d'un récent discours de M. Lévesque où il annonce son intention de démêler le fouillis dans l'information gouvernementale.

La vie démocratique ne peut que souffrir d'une situation qui empêche le citoyen ordinaire de savoir facilement et rapidement ce que son gouvernement fait pour lui.

Evidemment l'État est plus diligent quand il s'agit de ses revenus: les campagnes de publicité se succèdent qui font penser au citoyen d'acheter ses plaques d'immatriculation, de remplir son rapport d'impôt, d'encourager ses loteries et d'acheter ses boissons, etc. Mais il réussit moins bien à rappeler aux citoyens qu'ils pourraient se prévaloir de multiples services dont ils ignorent l'existence. Par exemple il pourrait faire comme aux États-Unis pendant la période de l'impôt, et faire penser aux contribuables, à la télévision, de ne pas payer plus qu'il ne faut à l'État, de se prévaloir de tous les abattements auxquels ils ont droit.

Qu'est-ce qui retient le gouvernement Lévesque, qui se veut d'une limpidité exemplaire, de faire adopter une loi sur le droit d'accès du public à toute l'information gouvernementale d'intérêt public? Une telle loi existe depuis douze ans aux États-Unis et depuis encore plus longtemps en Suède, où non seulement tout est public, sauf exception — alors qu'au Québec, comme au Canada, c'est l'inverse — mais où en plus la liste des dossiers disponibles est publique et constamment

mise à jour. Je m'étonne que les organismes de presse du Québec n'aient pas encore exercé de pressions pour obtenir une telle loi, eux qui se prétendent les gardiens du droit du public à l'information.

Hier, Michel Roy, du Devoir, soulignait une autre grave lacune: la difficulté, pour les organismes de presse qui ne sont pas situés dans la ville de Québec, de recevoir en temps utile la documentation parlementaire, notamment le Journal des débats et les projets de loi.

Ces documents importants sont absolument nécessaires à une discussion publique intelligente. Lorsque des politiques ou des lois importantes et complexes sont à l'étude, les brefs comptes rendus des journaux ne permettent pas une analyse approfondie et l'expression d'une opinion judicieuse. Durant les semaines et parfois les mois que prennent ces documents pour se rendre à destination, le débat public s'est déroulé quand même, mais souvent en l'absence de données de base importantes; de plus des hommes publics ont été critiqués ou louangés à tort parce que leurs propos, en réalité plus complets et nuancés que ce qu'en avaient rapportés les media, ont été trop lents à parvenir aux commentateurs et à tous ceux que cela intéresse.

Voilà des domaines où le gouvernement québécois pourrait agir rapidement. Et sûrement au meilleur compte et plus utilement qu'en créant une agence de presse.

Marcel ADAM

## Obligations du réparateur d'autos

Récemment, le ministre Lise Payette rendait public un document de travail considéré comme le deuxième volet de ce qui doit devenir un véritable Code de protection du consommateur. Nous reproduisons ici la section traitant de la réparation des automobiles.

- Au fins de la présente section, on entend par réparation un travail effectué par un commerçant sur une automobile, à l'exception des travaux énumérés dans le règlement.
- Avant d'effectuer une réparation, le commerçant doit fournir une évaluation écrite au consommateur. Le commerçant ne peut se libérer de cette obligation sans une renonciation écrite en entier par le consommateur et signée par ce dernier. L'évaluation n'est pas requise lorsque la réparation doit être effectuée en vertu de la garantie légale ou conventionnelle.
- Un commerçant ne peut exiger de frais pour faire une évaluation à moins d'en avoir fait connaître le montant au consommateur avant de faire l'évaluation.
- S'il faut, pour fournir une évaluation, démonter en tout ou en partie une automobile ou une partie d'une automobile, la somme mentionnée en vertu de l'article 16 doit comprendre le coût de remontage au cas où le consommateur décide de ne pas

faire effectuer la réparation et ceux de la main-d'œuvre et des éléments requis pour remplacer les objets non récupérables ou non réutilisables détruits lors du démontage.

- L'évaluation doit indiquer:
  - le nom et l'adresse du consommateur et ceux du commerçant;
  - la marque, le modèle et le numéro d'immatriculation de l'automobile;
  - la nature et le prix total de la réparation à effectuer;
  - les pièces à poser, en précisant s'il s'agit de pièces neuves, usagées, réusinées ou remises à neuf, et
  - toute autre mention prescrite par règlement.
- L'évaluation acceptée par le consommateur lie également le commerçant. Aucuns frais supplémentaires ne peuvent être exigés du consommateur pour la réparation prévue dans l'évaluation.
- Le commerçant ne peut effectuer une réparation non prévue dans l'évaluation acceptée avant d'avoir obtenu l'autorisation expresse du consommateur. Dans le cas où le commerçant obtient une autorisation orale, il doit la consigner dans l'évaluation en indiquant la date, l'heure, le nom de la personne qui l'a donnée et, s'il y a lieu, le numéro de téléphone composé.

- Lorsqu'il a effectué une réparation, le commerçant doit remettre au consommateur une facture indiquant:
  - le nom et l'adresse du consommateur et ceux du commerçant;
  - la marque, le modèle et le numéro d'immatriculation de l'automobile;
  - la réparation effectuée;
  - la pièce posée en précisant s'il s'agit d'une pièce neuve, usagée, réusinée ou remise à neuf et son prix;
  - le nombre d'heures de main-d'œuvre facturée, le tarif horaire et le coût total de la main-d'œuvre;
  - les caractéristiques de la garantie, et
  - toute autre mention prescrite par règlement.
- Lorsqu'une réparation est faite par un sous-traitant, le commerçant a les mêmes obligations que s'il l'avait lui-même effectuée.
- Le commerçant doit, si le consommateur l'exige au moment où il demande de faire la réparation, remettre à ce dernier les pièces qui ont été remplacées et ce, au moment où le consommateur prend livraison de son automobile sauf:
  - si la réparation est faite sans frais pour le consommateur;
  - si la pièce est changée contre une pièce réusinée ou remise à neuf;
  - si la pièce remplacée fait l'objet d'un contrat de

garantie en vertu duquel le commerçant doit remettre cette pièce au manufacturier ou au distributeur, ou

- dans le cas des exceptions prévues par le règlement.

- Une réparation est garantie durant trois mois ou 5,000 kilomètres, selon le premier terme atteint.
- La garantie prévue à l'article 24 ne couvre pas un dommage qui résulte d'un usage abusif par le consommateur après la réparation.
- Malgré l'article 441 du Code civil, le commerçant ne peut retenir l'automobile du consommateur:
  - si le commerçant a omis de fournir une évaluation au consommateur avant d'effectuer la réparation, ou
  - si le prix total de la réparation excède la somme du prix indiqué dans l'évaluation et du prix convenu lors de la modification autorisée.

(NDLR — cette section comporte un dernier article, l'article 28, qui stipule, en résumé, que le commerçant doit afficher les dispositions de la loi dans son établissement.)

# L'affaire Maschino injustement traitée?

M. Jacques Couture,  
Ministère de la Main-d'oeuvre  
et de l'Immigration du Québec

Par la présente, nous, Fédération canado-arabe, tenons à vous faire part de notre préoccupation grandissante face aux débordements racistes de l'affaire Dalila Zeghar. Débordements racistes qui, vous le savez, ont été provoqués par certains médias hostiles au bon entente entre les Canado-Arabs et les autres Canadiens et, bien au-delà, entre le Québec et le monde arabe.

Les préjugés racistes anti-arabes et anti-musulmans véhiculés par ces mêmes médias, autour de ce drame familial regrettable, ont déjà porté de lourds préjudices moraux et matériels à la communauté québéco-arabe. C'est ainsi que nous assistons, depuis quelques semaines dans cette «Belle Province», à une montée d'une certaine xénophobie anti-arabe et anti-musulmane dont les conséquences sont très fâcheuses: de nombreux Québéco-Arabs, Québéco-Pakistanaï et Québéco-Noirs musulmans se sont vu refuser un emploi à cause du fait qu'ils sont originaires de ce monde islamique où, selon une certaine presse raciste, l'on martyrise les femmes.

De telles attitudes racistes dont plusieurs groupes ethniques originaires du Tiers-monde sont victimes, ne sont-elles pas indignes d'un pays qui, tout au long de son histoire, a lui-même subi l'oppression et le racisme, et qui, de ce fait, peut prétendre bénéficier

auprès des peuples du Tiers-monde d'une image de marque exceptionnelle?

Nous, Fédération canado-arabe, estimons qu'il est possible de rapporter un fait divers, comme celui concernant Dalila Zeghar, sans pour autant véhiculer des préjugés racistes contre des groupes ethniques québécois.

Défendant les intérêts moraux et matériels de tous les Canado-Arabs sans distinction de sexe, de religion et de nationalité, nous tenons à rappeler que nous avons déjà fait état de la répression policière et de la ségrégation raciale dont ont été victimes de nombreuses ouvrières québéco-arabes au Québec. Dans LA PRESSE, nous avons même publié, le 7 juin dernier, un article à ce sujet. Mais rares sont les journalistes canadiens, si féministes soient-ils, qui y ont fait écho. Ce qui ne peut nous empêcher de mettre en doute la sincérité des manifestations de certains groupes féministes québécois à propos de Dalila Zeghar. Car, comment expliquer que le sort de la très bourgeoise Dalila mobilise tant de médias et tant de féministes alors que le sort tragique des milliers de femmes ouvrières québéco-arabes ou québéco-noires n'entraîne qu'indifférence chez ces mêmes gens?

La Fédération canado-arabe, vous en conviendrez, Monsieur le ministre, a donc toutes les raisons de craindre que l'affaire Dalila Zeghar ne soit utilisée non seulement pour justifier un racisme anti-arabe et anti-musul-

man, mais aussi pour étouffer les appels réels et pressants des femmes ouvrières arabes et noires victimes de la répression policière et du racisme, ici, au Canada. Aussi aimerions-nous être tenus au courant, par votre ministère, du déroulement de cette affaire où une personne membre de notre communauté ethnique se trouve impliquée.

Nous tenons enfin à vous renouveler notre profond souhait de voir s'instaurer une plus grande coopération entre notre groupe et votre ministère.

**Dr Abderkader BENABDALLAH**  
Représentant de la Fédération canado-arabe au Québec

Un événement qui, dans l'espace d'un mois, a l'honneur de «faire» la première page six fois, la page 3 quatre fois et d'autres pages huit fois, en plus d'un reportage «pleins feux» et d'être l'objet de cinq lettres de lecteurs (ceci est la sixième), tout ceci dans LA PRESSE, se devrait d'être à tout le moins d'intérêt régional, sinon national. Pourtant cet événement précis ne relève pas de la politique ni de l'économie. Il relève essentiellement, par définition, du fait divers. L'affaire qui nous occupe est un enlèvement. C'est «l'affaire Maschino», affaire qui retient l'attention des Québécois depuis le 5 juin, date à laquelle Denis Maschino annonçait que sa femme Dalila avait été ramenée en Algérie contre son gré par

son riche et très influent frère.

Cette affaire n'est pas du domaine criminel ordinaire (où l'on assiste à des demandes de rançon, des menaces de mort et tout ce qui suit un enlèvement «normal») puisque c'est strictement une affaire de famille. Etrange certes, mais tout de même une affaire de famille.

Devant ces faits, on peut se demander comment il se fait que cette histoire de famille, somme toute privée, ait bénéficié d'une si grande diffusion dans les médias. On pourrait supposer, comme le fait monsieur Abdelkader Benabdallah, dans sa lettre parue le 14 juin dans LA PRESSE, que c'est une question de racisme. C'est nous voir plus méchants et xénophobes que nous ne le sommes. Essayons donc d'oublier la donnée raciale et de voir ce fait divers (puisque c'en est un, contrairement à ce que dit L. Benarrosh dans sa lettre parue le 27 juin) et sa couverture par les médias, sous son vrai jour.

Le traitement informationnel et l'importance donnée à l'affaire Maschino sont les manifestations d'une maladie de l'information qui a à sa base, en grande partie, des organes d'information comme LE JOURNAL DE MONTREAL. Celui-ci, en traitant l'information sous son jour le plus superficiel et en essayant sa réussite sur le sensationnalisme, a obligé LA PRESSE, entre autres, à ajuster son tir. Donc maintenant, chez «le plus grand quotidien français

d'Amérique», on retrouve les mêmes tendances que dans les publications de monsieur Pélaudeau. A un degré moindre heureusement. Cependant, LA PRESSE doit justifier le titre qu'elle s'est adjugé: LA PRESSE n'est plus le plus grand quotidien français d'Amérique sur le plan tirage; le JOURNAL DE MONTREAL l'a dépassée. Il reste la dimension qualitative. Mais ce n'est pas en s'alignant sur ce quotidien du matin que LA PRESSE augmentera sa qualité. On comprend que, pour des raisons financières, elle doive faire des compromis. Mais il ne faut pas aller trop loin et les bornes ont été dépassées avec l'affaire Maschino. Il est temps de replacer l'information dans la bonne perspective, selon ses mérites.

A quand le journalisme sérieux, responsable et de qualité, le journalisme «réhabilité» que réclame monsieur Lemelin dans son AUTOPSIE DE LA GREVE? Monsieur Lemelin, qui a si bien (?) joué son rôle de chien de garde en publiant ce long éditorial, ne doit-il pas respecter le public qui le fait vivre et éviter de tels excès dont l'affaire Maschino est l'exemple le plus criant? C'est sa responsabilité en tant que patron à LA PRESSE.

**Claude DENIS**  
étudiant  
Laval

NDLR: — Cette «affaire de famille» qui fait la manchette dans la grande presse européenne et alerte les intellectuels français a donné lieu à une interven-



Dalila Maschino

tion du gouvernement québécois auprès du gouvernement fédéral et de celui-ci auprès du gouvernement algérien. Ce fait divers de nature criminelle, qui a aussi une dimension diplomatique, ne peut d'autant moins être ignoré par nous qu'il est survenu chez nous.

# La peur d'être intolérant paralyse l'action

«L'intolérance, propose Labouret, dans tous les domaines résulte du fait que l'on croit l'autre libre d'agir comme il le fait, c'est-à-dire de façon non conforme à nos projets. On le croit libre et donc responsable de ses actes, de ses pensées, de ses jugements.»

Dans l'affaire Dalila Maschino, nous tolérons qu'une femme majeure, âgée de 26 ans, mariée depuis 5 ans et immigrante au Canada depuis 3 ans, intégrée à notre société, ait été arrachée de force par son frère, le tout-puissant Zeghar, et amenée contre son gré dans un pays qu'elle avait choisi de quitter; nous tolérons cette situation depuis le 24 avril 1978, c'est-à-dire depuis bientôt 90 jours.

Nous ne voulons pas être intolérants de peur d'empêcher sur la sacro-sainte notion de liberté, assainie à toutes les sauces, pour justifier notre immobilisme, notre indifférence aux autres, notre lâcheté.

Et pourtant qui se sentira concerné(s) si Dalila Maschino meurt?

Toutes les femmes d'abord qui veulent être considérées comme des êtres humains à part entière, capables de faire des choix, non plus comme des enfants dont on dispose malheureusement trop souvent, encore, comme s'ils étaient des objets.

Tous les hommes et toutes les femmes qui, de près ou de loin, ont été confronté(es) ou risquent de l'être, à cette réalité qu'est

«L'opération enlèvement»: les gérants de banque et leur épouse, les mères et les pères d'adolescentes, M. Marion et les autres (...)

C'est sûr que nous ne pouvons pas, du jour au lendemain, changer des attitudes et des mœurs que des civilisations millénaires ont renforcées, figées dans des tonnes de ciment mais nous pouvons sûrement pour l'une des nôtres, algérienne de naissance et canadienne par choix, trouver moyen de l'aider à continuer ici, la vie qu'elle a voulu vivre.

Dalila Maschino était une femme vivante, qui participait activement à ce qui se faisait dans le milieu universitaire montréalais; elle aime son mari, les lettres qu'il a accepté de publier le montrent; elle possède ici,

de nombreux (ses) ami(es) qui sont horrifiés (es) de ce qui lui arrive, qui la connaissent et désirent son retour au pays. Mais, ils (elles) commencent à déprimer, ses ami(es), en constatant leur impuissance jusqu'à présent et la lenteur des procédures judiciaires et législatives.

Pour inventer des histoires comme celles qu'il nous sert, (par l'intermédiaire d'un journaliste choisi par lui-même), son frère, le tout-puissant Zeghar, qui agit de façon non conforme à notre projet de garder Dalila Maschino avec nous, est-il aussi responsable de ses actes, de ses pensées, de ses jugements que nous voulons bien accepter de le croire? (...)

**Nicole CLOUTIER**  
Ste-Thérèse

## En vrac

### Un hôpital louangé

Centre hospitalier  
Baie-des-Chaleurs  
Hôpital de Maria  
Maria  
Co. Bonaventure, P.Q.  
Département de Chirurgie  
A qui de droit,

J'ai été hospitalisé à votre hôpital du 18 au 25 juin 1978 pour une chemonucleolyse pratiquée par le Dr François Dubuc.

Votre Centre hospitalier est un modèle d'hôpital où règnent la propreté et la joie de vivre; les services sont imprégnés d'humanité, sont très fonctionnels et bien orchestrés. Je veux souligner que tous les membres de ce département, médecins, infirmiers et infirmières m'ont épaulé par leur entraînement et leur sérieux dans l'accomplissement de leurs tâches, qui ne sont pas toujours faciles.

A tous les médecins et au personnel de cet hôpital, en particulier au docteur François Dubuc, qui m'a bien informé avant l'intervention afin de me préparer psychologiquement, toutes mes félicitations. Votre hôpital et son organisation pourraient sûrement servir de «modèle» au ministère de la Santé et des Affaires sociales, afin que sur l'ensemble du territoire, plusieurs hôpitaux, même de Montréal et Québec, puissent tirer des leçons d'excellence de votre Centre hospitalier, situé dans un décor gaspésien exceptionnel.

**Gaston GRÉGOIRE**  
Montréal

Ensuite, ce sont les industries qui nous quittent et notre main-d'oeuvre. La peur s'empare de ceux qui restent. Nous vivons sur un volcan, ne sachant vraiment où tout cela va nous mener.

Monsieur Lévesque, nous vous avons donné le pouvoir au Québec pour bien nous administrer et non pour nous conduire à la ruine. Depuis que vous êtes au pouvoir, vous nous causez bien des embêtements. Nous perdons nos libertés à grands pas. Vous vous faites des ennemis chez nos amis les Anglais, les Néo-Canadiens, et, parmi nous, vos frères par la langue et par le sang. Vous êtes parti sur un mauvais pied, vous êtes mal entouré, mal conseillé, mal soutenu. C'est peut-être grisant de tenir dans sa main, pour un moment, l'avenir d'un grand pays comme le Canada, mais cela ne dure qu'un temps; et souvent la défaite est cuisante. Il n'y a pas de Napoléon qui tienne. Tout est éphémère en ce bas monde. Tout ce qui demeure c'est le bien qu'on a fait et le bon renom qu'on laisse. La spectaculaire défaite du Parti québécois «2,347» contre le Parti libéral «12,797» tout dernièrement, dans N.-D.-D. annonce la fin des péquistes.

Messieurs nos amis les Anglais, n'enlèvez pas trop tôt vos annonces ou, si c'est déjà fait, vous allez pouvoir les remettre. Recouvrez-les seulement.

**Rosario VENNE,**  
Saint-Hippolyte

### Monnaie du P.Q.

Il est fortement question, si le Parti québécois fait l'indépendance, qu'il lancera une monnaie québécoise. Ce qui équivaut à conclure que, comme en Allemagne, au Vietnam-Sud et à Cuba, entre autres, les éparques du peuple seront rafiées par le nouveau parti au pouvoir. Il n'y aura donc que l'argent nouveau qui aura sa valeur. Ce serait une mainmise malhonnête sur nos économies. C'est inacceptable dans un pays libre et civilisé.

La population est sur ses gardes. Nombreux sont ceux qui déjà transportent leurs économies en Ontario ou aux États-Unis. C'est le début de l'exode de nos capitaux vers l'étranger.

**M. LANDERMAN**  
Montréal  
et quatre-vingts (80)  
signataires.

### Censure approuvée

Au Conseil des Arts Métropolitain de Montréal

Nous approuvons entièrement le conseil des Arts de Montréal de ne subventionner aucunement le T.N.M., à l'effet de présenter «Les Fées ont soif» de Denise Boucher qui, au dire de personnes qualifiées pour juger de cette pièce, est une injure et une disgrâce et, en plus d'être osée, est un sacrilège et une abomination. Nous sommes déçus de Jean-Louis Roux.

Et nous avons signé:

# A propos d'éditorialistes et d'éditoriaux

L'affichage obligatoire en français est une «bêtise» et un «excès», a déclaré l'éditorialiste J.-G. Dubuc dans son papier du 5 juillet. Et il donne cet exemple:

«Maintenant, le marchand de Snowdon, vendant des livres anglais à des anglophones, devra les annoncer en français dans une boutique au nom français QUE PERSONNE NE COMPRENDRA.»

C'est bien la preuve, n'est-ce pas M. Dubuc, qu'il existe encore à Montréal des anglophones tellement unilingues, qu'ils sont même incapables de déchiffrer UN NOM sur la façade d'une boutique, dans la langue officielle!

Et toute loi qui voudrait sortir ces marginaux de leur ghetto, vous la qualifiez bien sûr de «bêtise» et d'«excès».

Si la nouvelle loi n'est pas parvenue à leur faire apprendre les rudiments du français, eh bien qu'ils retournent d'où ils viennent. Il n'y a pas de place pour eux ici. Même chose pour les Grecs et les Italiens; s'ils apprennent le français comme langue seconde plutôt que l'anglais, l'affichage français ne poserait de problème ni pour eux ni pour leur clientèle.

Et cessez de les plaindre, de grâce.

**L. LEGENDRE**  
Montréal

J'adore lire la page éditoriale des grands quotidiens de langue française de Montréal. Trop peu de pages, hélas, sont consacrées à la section qui répand et reproduit le point de vue officiel du journal, quel qu'il soit (le journal, non le point de vue).

Je ne lis malheureusement pas tous les éditoriaux mais la revue de presse de Radio-Canada me met chaque jour sur la piste des perles «éditoriales».

Je préfère particulièrement les éditoriaux des journaux franco-canadiens, tels ceux de LA

PRESSE et du DEVOIR et davantage encore depuis que Claude Ryan «Fait et fabrique de sa propre personne» l'éditorial de tout le Québec.

Les deux journaux précités ne faisant que reproduire ses opinions. Entre collègues!

Il faut être, de plus, bien malveillant et souffrir d'un complexe social que je n'ose nommer pour insinuer que les éditoriaux de LA PRESSE et du DEVOIR, au-delà des exercices verbeux et de la casuistique constitutionnelle, ne défendent en quelque sorte la même cause et la même thèse que leurs concurrents (le grand mot) de langue anglaise. Enfin...

Mais de tous les éditorialistes, mon préféré fut depuis toujours et demeure, sans conteste, l'unique Vincent Prince dont la probité intellectuelle n'a d'égale que la profondeur du jugement.

Sage entre les sages, je le vois déjà destiné à occuper les plus hautes fonctions publiques et je crains, comme d'autres, qu'un jour il ne se taise afin d'accéder au Sénat, à moins qu'il ne se contente comme l'autre, d'un poste en province.

Oui, l'on a bien des raisons de se réjouir de la présence de Vincent Prince.

Pensez un instant à la finesse de l'esprit et de la plume qui, chaque jour depuis novembre 1976, réussit à ne pas prendre parti, à ne pas se compromettre, à ne pas se vendre à aucune cause, à ne pas en épouser non plus, et, tout cela sans la moindre répétition ou redondance.

Préserver à tout prix distance, donc objectivité. Pratiquer la liberté intellectuelle, unique condition de travail qui permette à l'éditorialiste de remplir à plein son rôle d'observateur et de critique impartial de la société.

Prendre chaque fois le recul nécessaire afin de voir l'ensemble de la forêt que dissimule l'arbre tout en fournissant un com-

mentaire aussi pénétrant que précis à propos de ce qui se déroule dans cette même forêt et cela, sans jamais y mettre les pieds.

Voilà où et comment se manifeste la puissance visuelle, je dois dire, la clairvoyance de l'éditorialiste.

Certes, il faut bien l'avouer, c'est là un tour de force dont peu d'entre nous sommes capables et qui ne présente de plus aucun danger.

L'on peut ainsi, sans crainte de se tromper, l'abstraction n'a jamais tort, traiter des parcelles de la réalité avec assurance, isoler les événements périphériques d'un débat global qui depuis deux cents ans, bien qu'éclairé par des générations d'éditorialistes, tous plus chevronnés les uns que les autres, n'en demeure pas moins confus qu'au premier jour.

Et cela, sans la moindre répétition ou redondance.

Oui, l'on a bien des raisons de se réjouir de la présence de Vincent Prince.

Mesdames et Messieurs les éditorialistes des journaux précités, continuez à nous abreuver de vos brillants propos et de vos analyses sophistiquées.

Et, à la manière de Vincent Prince, faisant le décompte des éditorialistes franco-canadiens, je dis: «Oui, nous avons bien des raisons de nous réjouir.»

**Jean-Raymond MARCOUX**  
Montréal

M. Pellerin,  
Je m'appelle Alain Boyce, j'ai 26 ans.

Votre éditorial du 8 juillet 1978, «Eternel colonisé» a fait remonter à mon esprit le passé encore récent de la dernière décennie au Vietnam.

Il y a 10 ans, au moment de la guerre du Vietnam, à laquelle

vous faites allusion dans votre éditorial, vous vous moquez joyeusement des idées de Lyndon Johnson sur le Vietnam: la théorie des dominos n'était qu'épouvantail à moineaux, et l'impérialisme redouté du Vietnam-Nord, une lubie américaine. La guerre du Vietnam, selon vous, était une simple lutte interne de libération, et ça finissait là.

Comme vous savez, les faits n'ont pas voulu écouter vos éditoriaux.

La théorie des dominos était excellente. Le Laos est tombé communiste, puis le Cambodge, où s'est établi un régime sadique et meurtrier, qui fait paraître les meurtres du lieutenant Calley comme de simples blagues: le gouvernement du Cambodge ayant apparemment liquidé un million d'êtres, en quelques années. Ah, où sont-ils donc, nos dénonciateurs du génocide américain, nos dénonciateurs de l'impérialisme yankee, devant ces faits au Cambodge?

Et, parlant d'impérialisme, ne voyez-vous pas cet innocent Hanoi tenter de refaire la carte géographique sur sa frontière cambodgienne? Impérialisme, ça? Oh non, sûrement pas.

Tout ça pour dire que lorsque vous écrivez sur le Sud-Est asiatique, je prends vos propos avec une salière ou deux.

Bonjour!

**Alain BOYCE**  
(3 ans d'université  
en Etudes françaises)  
Verdun

N.D.L.R.: Puisque vous me reprochez d'avoir été contre le colonialisme américain, c'est dire que vous, vous étiez pour. Et comme mon article du 8 juillet était contre le colonialisme soviétique et qu'il vous a fait bondir, c'est donc dire que vous, vous êtes pour. Je respecte vos opinions, mais je me permets de prendre, moi aussi, vos critiques avec un grain de sel.

**J. P.**

**N.D.L.R.** LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: Lettre des Lecteurs - Service de l'éditorial, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec.

## Recrutement d'informatrices

## La GRC était prévenue dès juillet 1972

OTTAWA (PC) — Dès le mois de juillet 1972, la direction générale de la GRC à Ottawa fut saisie d'un rapport «top secret» faisant état des méthodes douteuses et possiblement illégales utilisées par des agents du service de sécurité à Montréal pour tenter de recruter des informatrices.

Ce rapport qui fait allusion aux méthodes «innovatrices» de la police: interrogatoire de 17 heures, intimidation en utilisant de faux mandats d'arrestation, suggestion que les agents voulaient terroriser certains individus, ne semble pas avoir provoqué trop de remous à la direction générale, et l'on ignore pour l'instant si les plus hautes instances de la GRC en prirent connaissance.

La commission McDonald, qui se penche sur les techniques du service de sécurité lors de tentatives de recrutement d'indicateurs de police à Montréal, a rendu public, hier, 15 des 42 pages de ce rapport du 9 juin 1972.

## Opposition

La Gendarmerie royale du Canada et le solliciteur général, par le biais de leurs avocats, s'étaient opposés à ce que le rapport complet soit rendu public.

Me Allan Lutfy, l'avocat du solliciteur général Jean-Jacques Blais, avait indiqué dès le mois de mars cette année que ce rapport tombait sous le coup d'un affidavit devant la commission d'enquête québécoise présidée par Jean Keable. Il avait dit que sa publication mettrait en péril la sécurité nationale.

## Le rapport

Une analyste-rechercheuse de la section G à Montréal, Mme Marie-Claire Dubé-Vani, avait préparé ce rapport à la suite d'une demande de son grand patron, le surintendant Donald Cobb.

«Le caporal Bernard Blier s'est rendu à Trois-Rivières afin de menacer le sujet avec deux faux

mandats d'arrestation», expliquait-elle dans son rapport. Plus tard elle disait au sujet des

techniques de la police: «L'idée était d'adopter une attitude qui lui (le sujet à recruter) donnerait l'impression d'être terrorisé».

Le mot «terrorisé» revient à maintes reprises dans ce rapport secret.

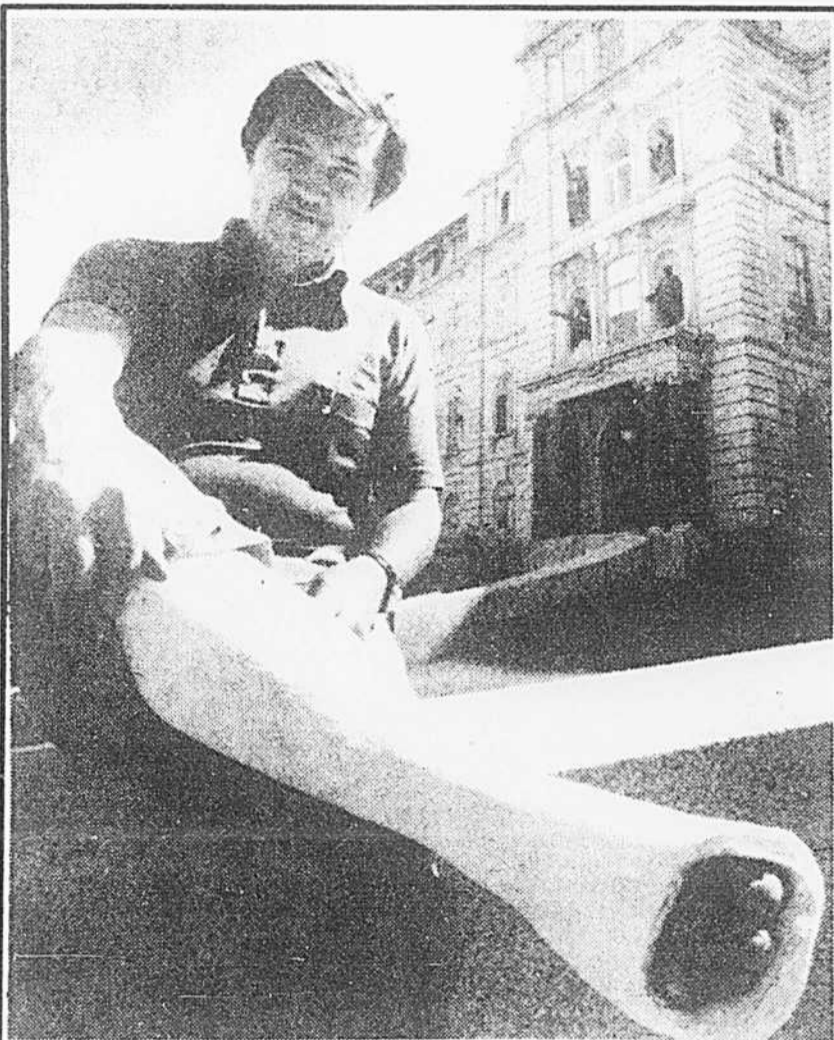
«Bien que le sujet n'ait pas été du tout terrorisé, par son interlocuteur, il avait très peur. Il attendait que le sergent Hugo frappe», peut-on encore lire.

Marie-Claire Dubé-Vani explique aussi d'autres tactiques de la police. Par exemple, le sujet à recruter devait «passer par toutes les tranches» avant d'être finalement «attentif» aux propos que lui tenaient les enquêteurs.

## Un «crotté»

«Il fut d'abord traité tour à tour de crotté, puis d'enfant. On le planta debout dans un coin de la chambre pendant une heure, puis on le dévisagea sans parler pendant une autre heure...», a aussi précisé l'analyste-rechercheuse dans son rapport à la direction générale.

Le mois dernier lors de son témoignage, le surintendant Donald Cobb a tenté de minimiser l'importance de ce rapport qu'il avait d'ailleurs signé sans toutefois le lire en entier.



## Encore 30 jours...

L'ancien ministre libéral Raymond Garneau, qui s'est cassé une jambe récemment en plongeant dans sa piscine, exhibe le plâtre qu'il devra porter pendant 30 jours encore.

## Le Canada et l'Algérie blâmés pour leur lenteur dans l'affaire Maschino

## par Huguette L'APRISE

Les gouvernements canadien et algérien ont été pris à partie par le Comité de libération de Dalila Maschino, récemment formé. Il reproche au Canada sa lenteur à agir pour trouver une solution qui ramènerait la jeune femme au pays, et au gouvernement de M. Boumediène, son multisme.

Lors de la première conférence de presse qu'il donne depuis sa fondation, le comité a de plus déclaré que la sécurité des immigrants au Canada n'est pas assurée. Il s'est également demandé si les enlèvements de femmes dans une situation analogue à celle de Dalila vont se multiplier.

Après avoir fait un résumé des événements et souligné que ceux-ci leur ont permis d'être convaincus de l'enlèvement de la jeune femme par son frère M. Messaoud Zeghar, les trois porte-parole du groupe, Carole Vallières, Catherine Texier et Nadia Benque, ont demandé entre autres:

• que soit rendu public et de façon précise la teneur des entretiens avec l'émissaire spécial du gouverne-

ment canadien M. Georges Blouin a eues avec le ministre des Affaires étrangères de l'Algérie, samedi dernier;

• que le gouvernement canadien donne des éclaircissements sur les agissements du représentant officiel du Canada en Algérie, l'ambassadeur Pierre Charpentier, «car nous nous interrogeons sur les motifs qui l'ont poussé à délivrer le 13 mars 1978 un visa de touriste sur un faux passeport à une immigrante reçue, résidant au Canada depuis trois ans et demi».

## Appel aux femmes

En plus de dénoncer vertement la violence qui est faite à Dalila Maschino et de presser les gouvernements concernés à agir, le groupe a lancé un appel à toutes les femmes du monde ainsi qu'aux divers groupements populaires mixtes à se joindre pour que Dalila Maschino «décide d'elle-même et soit libre». Le Comité de libération de la jeune femme regroupe plus de 500 organismes dispersés à travers le Canada.

Un dossier a été remis à International Feminist Network à Genève et également à d'autres groupements féminins,

de la France, l'Angleterre, les États-Unis, le Mexique, l'Italie, l'Allemagne et la Belgique. Un comité international est en voie de formation. Hier, à Paris s'est tenue simultanément une conférence de presse donnée par le groupe Coordination des femmes arabes.

Un «fonds pour la libération de Dalila Maschino», qui servira à défrayer les honoraires de l'avocat qui s'occupe de la cause ainsi que les différentes dépenses d'administration, a également été créé par le comité.

Les porte-parole ont tenu à préciser que cette action qu'ils viennent d'entreprendre ne s'arrêtera qu'avec la mise en liberté de Dalila. Dans un premier temps, ils ont organisé une «semaine Dalila Maschino», qui se tiendra du 14 au 18 août.

Pour sa part, la section canadienne francophone de Amnesty International, que le Comité de libération a pressé de prendre position, a fait savoir hier qu'il avait répondu favorablement à la demande que Denis Maschino lui a formulée, il y a quelque temps. Le secrétaire, M. François Martin, a précisé qu'il

avait fait suivre le dossier à Londres et qu'il avait écrit aux autorités canadiennes.

Il a insisté de nouveau, hier, auprès du gouvernement canadien pour qu'il fasse diligence dans cette affaire. Il trouve aussi invraisemblable que le gouvernement canadien ait tant tardé à agir. M. Martin a ajouté qu'il s'était interrogé sur ce retard car à ses yeux le cas de Dalila Maschino est le cas-type de millions de femmes. M. Martin a précisé qu'il n'y avait toutefois pas d'organisation internationale pour s'occuper de ces cas.

## Entretiens secrets

Par ailleurs, le secret le plus absolu entoure les résultats des entretiens que le haut fonctionnaire du gouvernement canadien, M. Georges Blouin, a eus avec les autorités algériennes, la semaine dernière. M. Blouin avait été spécialement envoyé à Alger pour chercher une solution à cette délicate affaire. Il est attendu à son bureau, au ministère des Affaires extérieures ce matin. Il aurait déjà fait rapport à son ministre, M. Don Jamieson, qui se trouvait en Allemagne.

## La GRC avait tendu un piège à Pearson

par Jean-Paul SOULIE

L'enquête préliminaire d'Edwin Pearson, qui en était hier à sa deuxième journée, a permis à quelques membres de la Gendarmerie Royale du Canada de dévoiler un chapitre de leur enquête qui rappelait les chefs-d'œuvre les plus connus de la littérature policière. Il ne manquait que les fausses barbes.

Edwin Pearson était surveillé de près et son collègue Jacques Veillette aussi. Ils avaient même fait la connaissance et avaient des conversations «d'affaires» avec un certain Doug Jennings, qui était en fait le sergent Douglas Edwin Payne, de la GRC, transformé, pour les besoins de l'enquête, en agent double.

Au cours de leurs nombreuses entrevues les trois hommes ont souvent parlé d'achat d'actions, ou d'obligations, tant de sociétés plus ou moins minières inscrites à la bourse de Vancouver que de celles de Bell Canada ou de l'Hydro-Québec.

## Transaction

Mais le défenseur d'Edwin Pearson, Me Réal Gagnon, s'est objecté à plusieurs reprises à toute mention de sujets autres que ceux mentionnés dans la dénonciation pour laquelle Pearson est actuellement devant le tribunal.

Le sergent Payne, alias Doug Jennings, a donc dû se contenter de rapporter les faits qui se sont déroulés dans quelques hôtels de la rue Sherbrooke, devant différentes liqueurs, douces ou autres.

C'est à la suite d'une de ces discussions qu'Edwin Pearson a, selon le sergent Payne, proposé une transaction portant sur \$80,000 de traites bancaires internationales. Ce que le policier-agent double s'est empressé d'accepter. Lors de l'échange des documents contre de l'argent, le montant des traites devait être ramené à 75 de \$1,000 chacune.

Les trois hommes ayant eu le temps de bien s'évaluer dans les bars et les restaurants des hôtels de la rue Sherbrooke, la transaction s'est effectuée dans la confiance générale, le montant aban-

donné par les deux vendeurs représentant 10 pour cent du total. Témoignant avant son collègue Payne, un autre agent de la GRC, Nick Pross, a raconté à la cour les circonstances de l'arrestation d'Edwin Pearson, à son domicile de Châteauguay le 6 juillet dernier. Au cours de la perquisition qui a suivi l'arrestation, un carnet d'adresses portant le nom de Doug Jennings devait être trouvé ainsi que divers documents.

Rappelons qu'Edwin Pearson répond à une dénonciation de recel de documents bancaires volés le 6 décembre dernier dans une succursale de la Banque Royale du Canada située à l'angle des rues Saint-Laurent et Sauvé.

Le ministère public lui reproche également d'avoir eu en sa possession des instruments pouvant servir à forger des faux et aussi d'avoir conspiré en vue de l'utilisation de ces faux. Veillette de son côté est soupçonné de complicité dans toutes ces affaires.

Dans le rapport de 42 pages, on lit notamment «qu'il est possible, en tout temps, de participer à une rencontre avec des représentants d'autres sections ou divisions impliqués dans de telles manoeuvres, spécialement avec des représentants particulièrement efficaces dans ce domaine».

Plus tôt cette année, il avait été entendu, au cabinet fédéral, que cette banque serait secrète, en vertu de la Loi canadienne sur les droits de l'homme. Mais Madame Bégin a changé d'opinion et compte faire renverser la décision du cabinet puisque la GRC possède une telle banque et qu'elle publie ses renseignements sur demande.

Le Parti progressiste-conservateur réunira une cinquantaine de représentants du milieu des affaires et d'organismes syndicaux, ainsi que quelques ministres provinciaux, la semaine prochaine, à Montebello, afin de discuter de la politique industrielle du pays.

Cette réunion durera trois jours et se déroulera à huis clos; la presse ne sera admise que pour le discours de clôture du chef conservateur, M. Joe Clark. Au cours de ce colloque qui se tiendra du 25 au 27 juillet, les invités aborderont la question de la réalisation des possibilités commerciales sur les marchés internationaux, des conséquences financières de la croissance, de la gestion des richesses naturelles, des stratégies nationales et des objectifs industriels régionaux ainsi que du rôle du gouvernement.

L'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Thomas Enders, et le solliciteur général du Canada, M. Jean-Jacques Blais, ont ratifié mercredi une entente d'échange de prisonniers. Ce traité permet le transfert des ressortissants des deux pays soumis à une peine d'emprisonnement ou à une ordonnance de probation.

Quelque 80 Canadiens qui purgent des peines aux USA ainsi que 230 Américains détenus au Canada pourront ainsi retourner dans leur pays d'origine. Le premier transfert de détenus devrait avoir lieu à la fin d'août et les pénitenciers de Kingston et de Chicago serviront de points d'entrée.

Le Canada a déjà conclu un accord analogue avec le Mexique qui devrait être bientôt ratifié, et Ottawa tente de conclure de tels accords avec la France, la Bolivie, l'Inde et l'Australie.

## en bref

## Loto Canada double ses profits

Loto Canada, dans son rapport annuel 1977-1978, montre à la fois que sa situation financière est saine et qu'elle a bien l'intention de poursuivre ses activités. Les profits ont doublé et le président, M. Guy Cousineau, conclut qu'un tel succès découle de l'intérêt du public envers une loterie fédérale en vue d'aider le sport amateur au pays.

Au même moment, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, le premier ministre Blakeney, de la Saskatchewan, réaffirme que l'administration des loteries comme formule de financement devrait demeurer de juridiction provinciale, une fois la dette olympique épongée.

Pendant ce temps, à Vancouver, la Fondation de la loterie de l'Ouest, à laquelle participent les quatre provinces, fait savoir qu'elles s'opposent au projet fédéral d'une loterie d'un million et critique en même temps son intention de prolonger au-delà de 1979 les tirages de Loto Canada.

## Informations sur les citoyens

Le quotidien torontois The Globe and Mail fait savoir que le ministre fédéral de la Santé, Mme Monique Bégin, a décidé de mettre à la disposition publique une banque de données contenant des informations sur quelque 200,000 citoyens canadiens, usagers illégaux de drogue ou soupçonnés de l'être.

Cette banque est constituée depuis quinze ans de données accumulées par la police, les pharmaciens, les médecins, les centres de traitement et divers citoyens.

Plus tôt cette année, il avait été entendu, au cabinet fédéral, que cette banque serait secrète, en vertu de la Loi canadienne sur les droits de l'homme. Mais Madame Bégin a changé d'opinion et compte faire renverser la décision du cabinet puisque la GRC possède une telle banque et qu'elle publie ses renseignements sur demande.

## Sommet du PC

Le Parti progressiste-conservateur réunira une cinquantaine de représentants du milieu des affaires et d'organismes syndicaux, ainsi que quelques ministres provinciaux, la semaine prochaine, à Montebello, afin de discuter de la politique industrielle du pays.

Cette réunion durera trois jours et se déroulera à huis clos; la presse ne sera admise que pour le discours de clôture du chef conservateur, M. Joe Clark. Au cours de ce colloque qui se tiendra du 25 au 27 juillet, les invités aborderont la question de la réalisation des possibilités commerciales sur les marchés internationaux, des conséquences financières de la croissance, de la gestion des richesses naturelles, des stratégies nationales et des objectifs industriels régionaux ainsi que du rôle du gouvernement.

## Echange de détenus

L'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Thomas Enders, et le solliciteur général du Canada, M. Jean-Jacques Blais, ont ratifié mercredi une entente d'échange de prisonniers. Ce traité permet le transfert des ressortissants des deux pays soumis à une peine d'emprisonnement ou à une ordonnance de probation.

Quelque 80 Canadiens qui purgent des peines aux USA ainsi que 230 Américains détenus au Canada pourront ainsi retourner dans leur pays d'origine. Le premier transfert de détenus devrait avoir lieu à la fin d'août et les pénitenciers de Kingston et de Chicago serviront de points d'entrée.

Le Canada a déjà conclu un accord analogue avec le Mexique qui devrait être bientôt ratifié, et Ottawa tente de conclure de tels accords avec la France, la Bolivie, l'Inde et l'Australie.

## Le chômage étudiant atteint un nouveau sommet

## par Michel HOTTE

Déjà victimes l'an dernier du «contexte global de crise économique», les étudiants québécois sont encore plus durement touchés cet été par le chômage qui prive 23,4 pour cent d'entre eux de revenus souvent essentiels à la poursuite de leurs études.

Prompte à vouloir «démystifier le mythe de l'étudiant gras dur», la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) convoquait hier une conférence de presse pour exposer les problèmes qu'affrontent les étudiants sur le marché du travail et plaider en biais pour un assouplissement des critères d'attribution des prêts-bourses aux étudiants.

Seule une révision globale de la réglementation régissant l'octroi des prêts-bourses peut d'ailleurs réduire le nombre sans cesse croissant des «drop-outs» étudiants, de l'avis des dirigeants de la FAECUM.

S'étant penchés sur les statistiques officielles du chômage, les dirigeants étudiants ont découvert que le nombre de chômeurs-étudiants a atteint 28,000 en mai 1978, en regard de 22,000 en mai 1977 et bondi à 40,000 en juin de cette année contre 33,000 pendant la même période l'an dernier. Ils signalent d'autre part que pendant que le taux du chômage étudiant s'établissait cette année à 14,8 pour cent en mai et 15,2 pour

cent en juin pour l'ensemble du Canada, il grimpeait au Québec à 23,4 pour cent et 22,6 pour cent respectivement pendant ces deux mois. Les chiffres sont encore plus sombres pour la région métropolitaine, une enquête-maison de l'Association des étudiants en droit de l'Université de Montréal soutenant que 27 pour cent des étudiants n'avaient pu trouver du travail dans la région montréalaise. Rappelons que le taux de chômage désaisonnalisé pour l'ensemble de la population active au Canada (employés et chômeurs en quête d'un emploi) atteignait 8,6 pour cent en juin.

D'ailleurs le Service de Placement étudiant du Québec n'a pu caser que 12 pour cent des étu-

dants inscrits et les centres fédéraux guère plus de 10 pour cent.

Qu'entendent faire les étudiants québécois pour contrer les effets néfastes d'un chômage aux proportions toujours plus inquiétantes? Dans l'immédiat, ils tenteront à tout le moins d'assouplir les exigences qui frappent le plus durement le porte-feuille de l'étudiant, en réclamant notamment:

1. L'abolition de la norme gouvernementale d'autofinancement des services auxiliaires (cantines, résidences, librairies, stationnement, etc.) dont les coûts grimpent sans cesse;
2. Le retrait des frais supplémentaires imposés aux étudiants étrangers, enfin

3. L'assouplissement du règlement relatif à la perception des frais de scolarité.

Quant à l'avenir, les étudiants l'entrevoient avec pessimisme. Le document d'analyse qu'ils remettaient hier aux journalistes en trace des perspectives peu encourageantes. S'ils ne peuvent affirmer hors de tout doute que la situation empirera l'an prochain, les dirigeants de la FAECUM estiment qu'au mieux elle persistera quelques années encore. Ils fondent leurs sombres prévisions sur le fait que le retour des femmes sur le marché du travail a considérablement réduit le nombre d'emplois disponibles, notamment ceux à temps partiel, phéno-

mène que vient accentuer l'arrivée en nombre croissant d'étudiants du niveau collégial et universitaire issus du dernier boom des naissances, à la fin des années '50.

«En résumé, concluent-ils, l'augmentation du taux de chômage des étudiants est due à l'incapacité du marché du travail de mettre à la disposition des étudiants un nombre d'emplois correspondant à la hausse des effectifs de la population étudiante. On peut dès lors craindre pour le chômage en général qui ne manquera pas d'être affecté par l'arrivée de ces étudiants sur le marché du travail à la fin de leurs études, c'est-à-dire dans quelques années.»

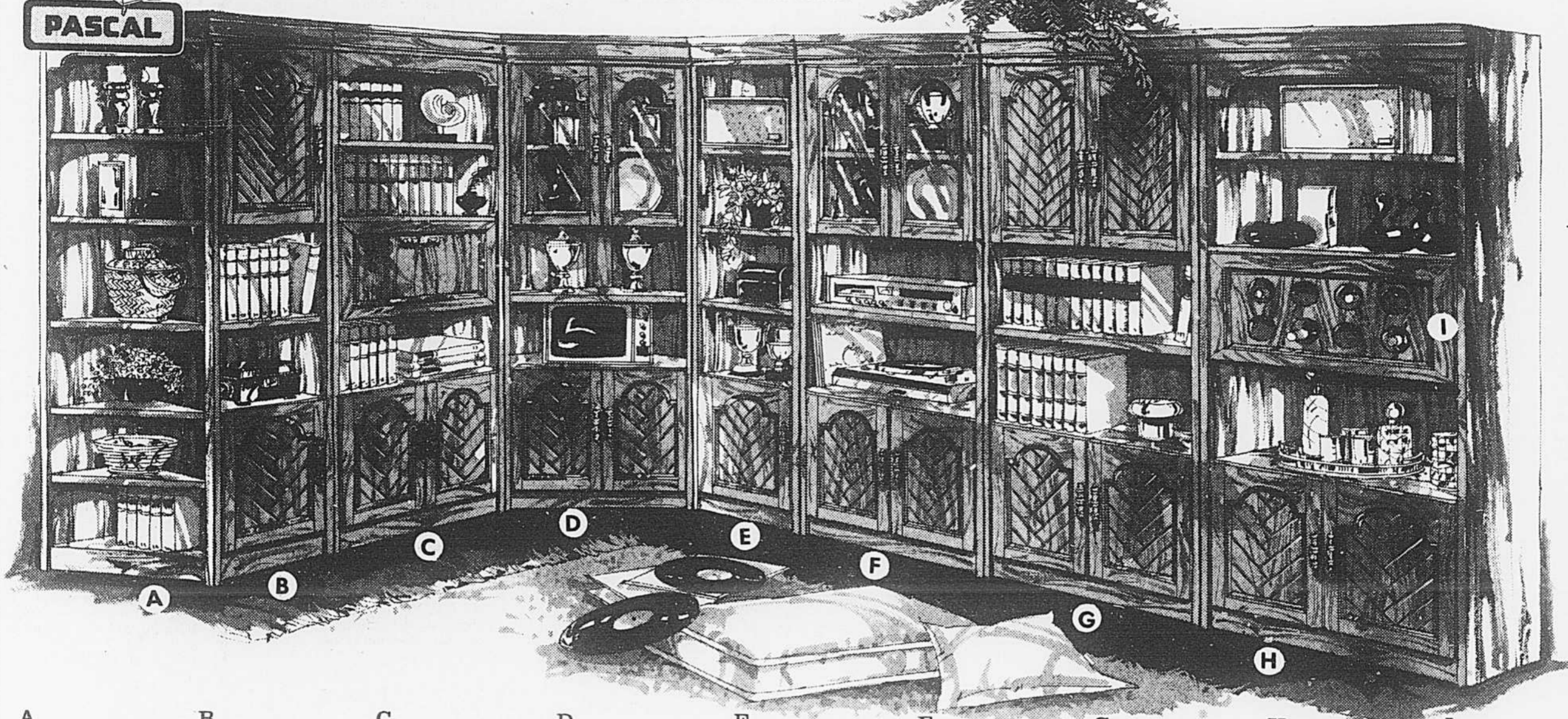


# Les éléments en chêne "King's"

L'allure traditionnelle et la douce chaleur du vrai bois vous amèneront à agencer toute votre pièce autour de ce mobilier. Éléments à juxtaposer si vous voulez couvrir entièrement votre mur ou à disposer séparément si vous voulez vous en servir comme élément de décoration. Blocs en chêne massif et panneaux plaqués chêne vernis. Les principaux éléments qui composent cet ensemble sont: la vitrine dont les portes sont ornées de glace biseautée; le bloc secrétaire; le bar avec casier à bouteilles amovible qui peut être installé dans n'importe lequel des éléments de 30" et élément de coin pour finir en beauté.

Création  
Kaufman of Collingwood

**PASCAL**



<b>A.</b> Élément de coin 23 x 12 x 78 <b>219<sup>88</sup></b>	<b>B.</b> Élément 2 portes 16 x 16 x 78 <b>249<sup>88</sup></b>	<b>C.</b> Élément secrétaire 30 x 16 x 78 <b>319<sup>88</sup></b>	<b>D.</b> Vitrine 35 x 19 x 78 <b>419<sup>88</sup></b>	<b>E.</b> Élément sans porte (petit) 16 x 16 x 78 <b>219<sup>88</sup></b>	<b>F.</b> Élément 2 portes vitrées 30 x 16 x 78 <b>349<sup>88</sup></b>	<b>G.</b> Élément 4 portes 30 x 16 x 78 <b>349<sup>88</sup></b>	<b>H.</b> Élément sans porte (grand) 30 x 16 x 78 <b>269<sup>88</sup></b>	<b>I.</b> Casier à bouteilles amovible 29 x 14 x 13½ <b>89<sup>88</sup></b>
---	--	--	---	--	--	--	--	--

## Ensemble de salon

création Directional



Le canapé et la causeuse pleins de charme, création Directional, habilleront à ravir votre pièce. Style traditionnel et lignes sobres. Recouverts d'un imprimé coton aux tons clairs. Coussins moelleux et réversibles. Oreillers assortis posés sur le dossier.

CANAPE	<b>379<sup>88</sup></b>
CAUSEUSE	<b>279<sup>88</sup></b>

## La chambre à coucher rustique français

création  
Pepler "All Wood"

Un mobilier de chambre à coucher d'une rare élégance que vous pourrez vous offrir à un prix incroyable! Une conception de qualité. Frêne massif et placage noyer cendré fini avec un joli bois fruitier. Portes et tiroirs agrémentés de serrures en vieux cuivre. Une vraie splendeur. Ce mobilier de chambre à coucher vous fera pâlir d'envie.

Ensemble 4 pièces

**1249<sup>88</sup>**

Table de nuit supplémentaire **209<sup>88</sup>**



Pepler

**ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES**

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

les Emirats arabes: le bal est fini

## Quand l'eau menace de s'épuiser plus vite que le pétrole

ROBERT  
POULIOT

collaboration spéciale



**L**ES CONTRASTES les plus frappants font des Emirats arabes Unis l'un des pays les plus sous-développés du monde en dépit de sa richesse pétrolière.

A quelque 100 milles au large de la côte d'Abu Dhabi, le plus riche producteur d'or noir parmi les sept Emirats Unis, émerge un véritable enfer en pleine mer. C'est Das Island, un immense entrepôt de pétrole où l'on brûle des centaines de millions de dollars de gaz naturel à chaque année, faute de pouvoir l'exporter à un prix convenable.

Puis, en revenant de la mer pour pénétrer 125 milles à l'intérieur des terres d'Abu Dhabi, le plus vieux rêve du monde se réalise. Dans un sol extrêmement aride et souvent rocailleux, à cause des montagnes avoisinantes, le désert fleurit. C'est Al-Ain, la plus grande oasis des Emirats où l'on cultive tous les fruits et légumes que vous puissiez imaginer, dans un environnement contrôlé à l'air climatisé à même des conduits souterrains qui viennent déposer des gouttes d'eau enrichie de fertilisants, juste au pied des plants, nuit et jour, 365 jours par année.

On y produit même du blé à partir d'un croisement de semences palestiniennes et pakistanaises.

Et comme si ce mirage n'était pas suffisant pour vous envahir de fraîcheur, Cheikh Zayed bil Sultan Al-Nahyan, l'émir d'Abu Dhabi et président de la Fédération des Emirats arabes Unis, a fait planter sur presque toute la route à quatre voies qui relie Al-Ain à la ville d'Abu Dhabi plus d'une centaine de kilomètres d'eucalyptus. Tout esthétique qu'elle soit, l'opération vise avant tout à freiner l'érosion du sol et à servir de mur protecteur contre les tempêtes de sable.

A plus de 250 kilomètres au nord-est, l'Emirat de Ras Al-Khaimah est devenu en quelques années le centre maraîcher de la région. Au pied des montagnes Hajar qui dominent le stratégique détroit pétrolier d'Ormuz, les travailleurs indiens et pakistanais traitent des vaches, élèvent des veaux et des chèvres et cultivent la terre dans un décor invraisemblable de verdure, en plein environnement lunaire.

### Bien manger, mais à quel prix?

Mais quel avenir y a-t-il pour l'agriculture dans un pays où l'eau en bouteille coûte trois fois plus cher que le pétrole?

Quel choix un pays a-t-il lorsque ses réserves nationales d'eau risquent de s'épuiser deux fois plus vite que ses ressources pétrolières?

Alors que les pays du golfe arabe, notamment les Emirats Unis, sont appelés à devenir les

plus grands fournisseurs mondiaux de fertilisants chimiques au cours des prochaines années, ne serait-ce qu'à cause de leurs richesses énormes de pétrole qui servent de matières premières, leurs conditions climatiques et le coût effarant de l'eau de la mer, une fois désalinisée (environ \$20 le mètre cube), les empêcheront d'en consommer même une fraction pour leur activité agricole. Peut-il y avoir pire contradiction?

Parmi les autres pays qui cernent le célèbre golfe du pétrole (les Iraniens insistent pour qu'on l'appelle golfe Persique, tandis que les pays arabes prétendent que cela leur appartient!), c'est sûrement dans les Emirats que l'on mange le mieux et que l'on peut déguster malgré tout les fruits et légumes les plus frais. Mais à quel prix! Votre petit déjeuner anglais peut coûter \$10, tandis qu'un bon repas le soir peut coûter dans les \$40 ou \$50.

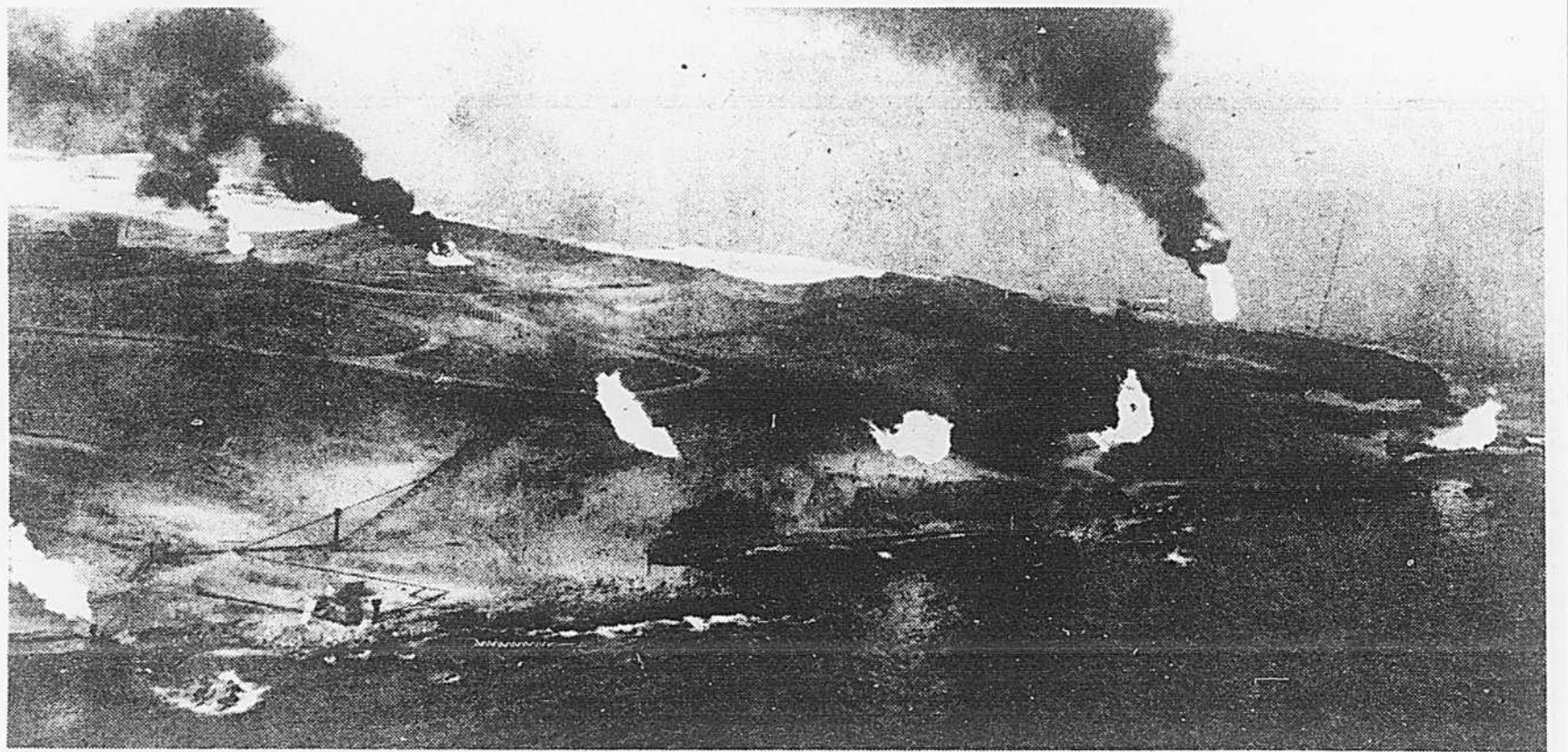
En l'espace de dix ans, la valeur des importations alimentaires a bondi de \$60 millions à plus de \$440 millions pour satisfaire 75 p. cent des besoins du pays.

### De l'eau en or

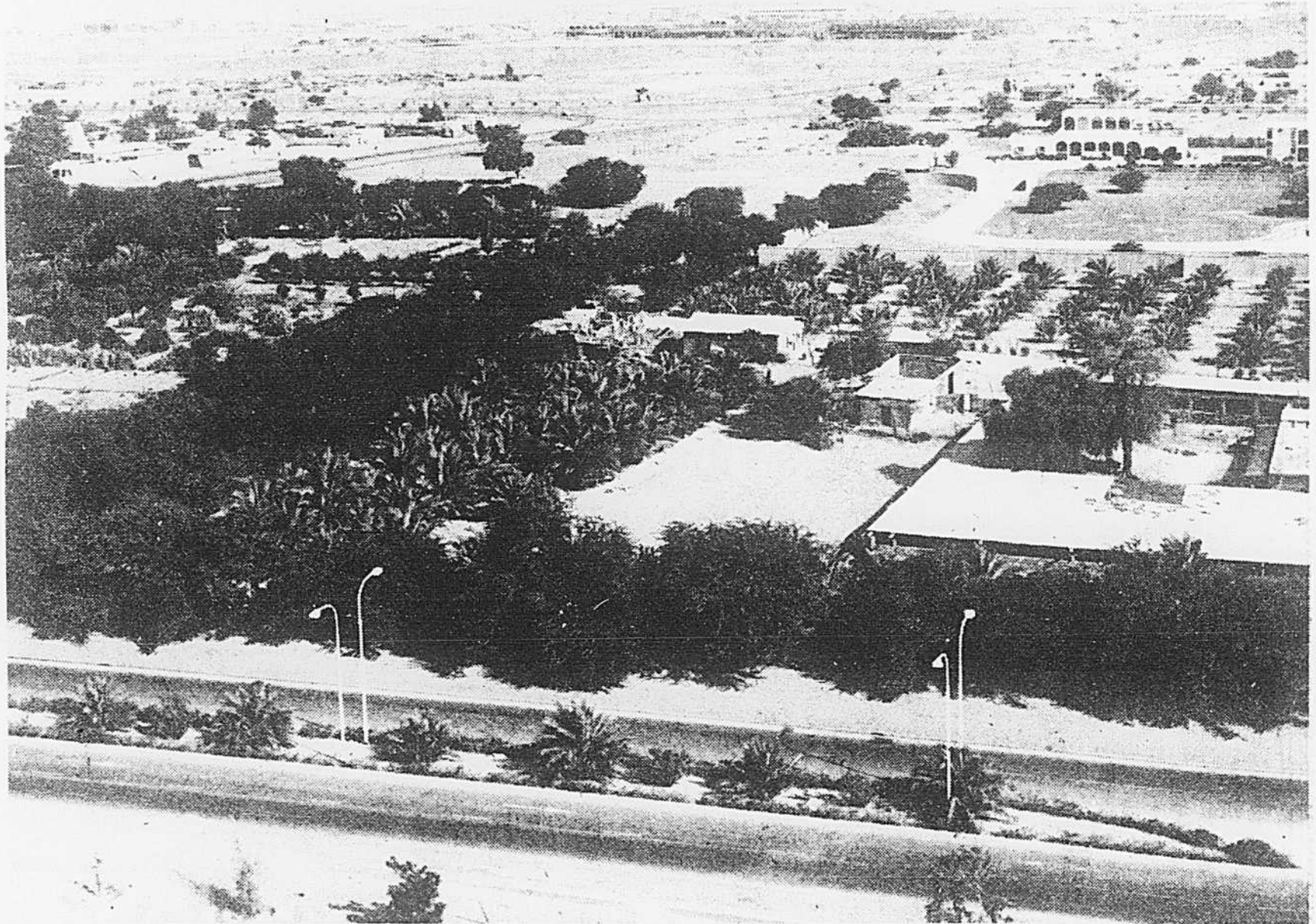
«Oh! nous pourrions facilement satisfaire tous nos besoins de viande en consommant du poisson, du mouton, du chameau et de la chèvre», prétend Mohammed Abdul Aziz, un Palestinien qui agit à titre de conseiller auprès du ministère de l'Agriculture et des Pêcheries du gouvernement fédéral. «Mais tout le hic vient des travailleurs expatriés: ils n'y sont tout simplement pas habitués. Le plus grand obstacle est l'autosuffisance et l'eau. Par exemple, nos récoltes de légumes nous alimentent six mois par année seulement.»

Alors que les réserves de pétrole au large d'Abu Dhabi, de Dubai et de Sharjah peuvent durer encore 15 à 20 ans, une équipe de recherche des Etats-Unis a découvert que les réserves d'eau risquent d'être épuisées d'ici cinq à dix ans si des mesures d'urgence ne sont pas prises par le gouvernement pour rationaliser la distribution et réduire le gaspillage.

Dans un effort pour stimuler la production agricole, le gouvernement fédéral offre à tout citoyen qui le désire presque deux acres de terre gratuitement, leur procure des prêts et leur fournit la machinerie, les pompes à eau, les fertilisants, les semences et les insecticides. En plus de toucher une assistance financière directe tant et aussi longtemps que la ferme ne sera pas rentable, l'agriculteur a droit à tout le ravitaillement nécessaire en eau. Or, les seules sources disponibles sont les puits qui jalonnent la chaîne de montagnes.



A 100 milles au large d'Abu Dhabi, un véritable enfer en pleine mer. C'est Das Island, un immense entrepôt de pétrole où l'on brûle des centaines de millions de dollars de gaz naturel chaque année, faute de pouvoir l'exporter à un prix convenable.



A 125 milles à l'intérieur des terres d'Abu Dhabi, le désert fleurit. C'est Al-Ain, la plus grande oasis des Emirats, où l'on cultive tous les fruits et légumes que vous puissiez imaginer, dans un environnement contrôlé.

### Désaliniser l'eau de mer

A Bhaïd, par exemple, un petit village montagneux à mi-chemin entre Ajman et Fujeirah, il y a plus de 700 pompes, mais seulement quatre mécaniciens pour surveiller le tout. Et comme l'eau d'irrigation coûte en général 20 p. cent de n'importe quel type de récolte, la consommation extrêmement élevée va même jusqu'à excéder le rythme de remplissage naturel des puits.

Le deuxième facteur est la poussée spectaculaire des villes-champignons à travers les Emirats. Les Emirats Unis se distinguent aujourd'hui comme le pays qui dépense le montant le plus élevé en bâtiment par tête de population au monde, avec une moyenne de \$2,300 pour chaque homme, femme et enfant en 1977. La ville d'Abu Dhabi, par exemple, est ravitaillée par les puits d'Al-Ain, et accapare un débit de plus en plus volumineux.

Bien que le pays n'ait pas encore complété un sondage exhaustif de ses réserves d'eau, le gouvernement a décidé cette année d'attaquer le taureau par les cornes. D'abord, l'eau des puits, sujette à une salinité de plus

en plus grande, sera réservée exclusivement aux besoins agricoles, tandis que les centres urbains et l'industrie devront s'approvisionner en eau de mer insalée. Les Américains viennent notamment de suggérer la construction d'une usine géante de désalinisation dans les montagnes au nord de Fujeirah, dont l'alimentation serait assurée par l'énergie nucléaire.

En dépit d'une précipitation qui ne dépasse guère trois à cinq pouces par année, deux barrages seront aménagés, un à Ras Al-Khaimah et l'autre à Fujeirah, uniquement pour recueillir l'eau des montagnes. Selon les études préliminaires, il faudra six ou sept ans avant de remplir ces deux bassins mais, comme le souligne Mohammed Abdul-Aziz, c'est peut-être la façon la plus économique d'augmenter les réserves d'eau.

Le grand «hic» est de savoir maintenant si les sept Emirats accepteront de confier la gestion des réserves d'eau au gouvernement central. De tout temps, chaque souverain s'est montré extrêmement jaloux de ce «liquide en or», seule planche de salut dans ce désert infernal.

**DEMAIN: Vivre dans le golfe, c'est comme vivre en Arctique.**



Cheikh Zayed bil Sultan Al-Nahyan, l'émir d'Abu Dhabi et président de la Fédération des Emirats.



On trouve de tout dans les serres d'Al-Ain. Des conduits souterrains viennent déposer des gouttes d'eau enrichie de fertilisants juste au pied des plantes, nuit et jour.

Désintéressement des Soeurs de la Providence

# Le MAS acquiert 13 immeubles pour \$10 millions

par Nicole BEAUCHAMP  
Le ministre des Affaires sociales et la Communauté des Soeurs de la Providence parachevent en ce moment une transaction au terme de laquelle le gouvernement québécois acquerra treize immeubles — des oeuvres dont se désintéresse la communauté religieuse — pour un montant de \$10,528,000.  
C'est ce qui ressort des renseignements obtenus auprès de la Direction générale du service

de l'équipement du MAS. L'avocat de la communauté signole le projet de contrat déjà établi qui, après avoir franchi l'étape d'une étude par le contentieux du ministère, fera l'objet d'un arrêté ministériel avant qu'on procède à sa signature.  
La Corporation de la Communauté des Soeurs de Charité de la Providence se départit ainsi de tous ses centres d'accueil au Québec, désintéressement qu'elle a commencé à négocier peu avant le change-

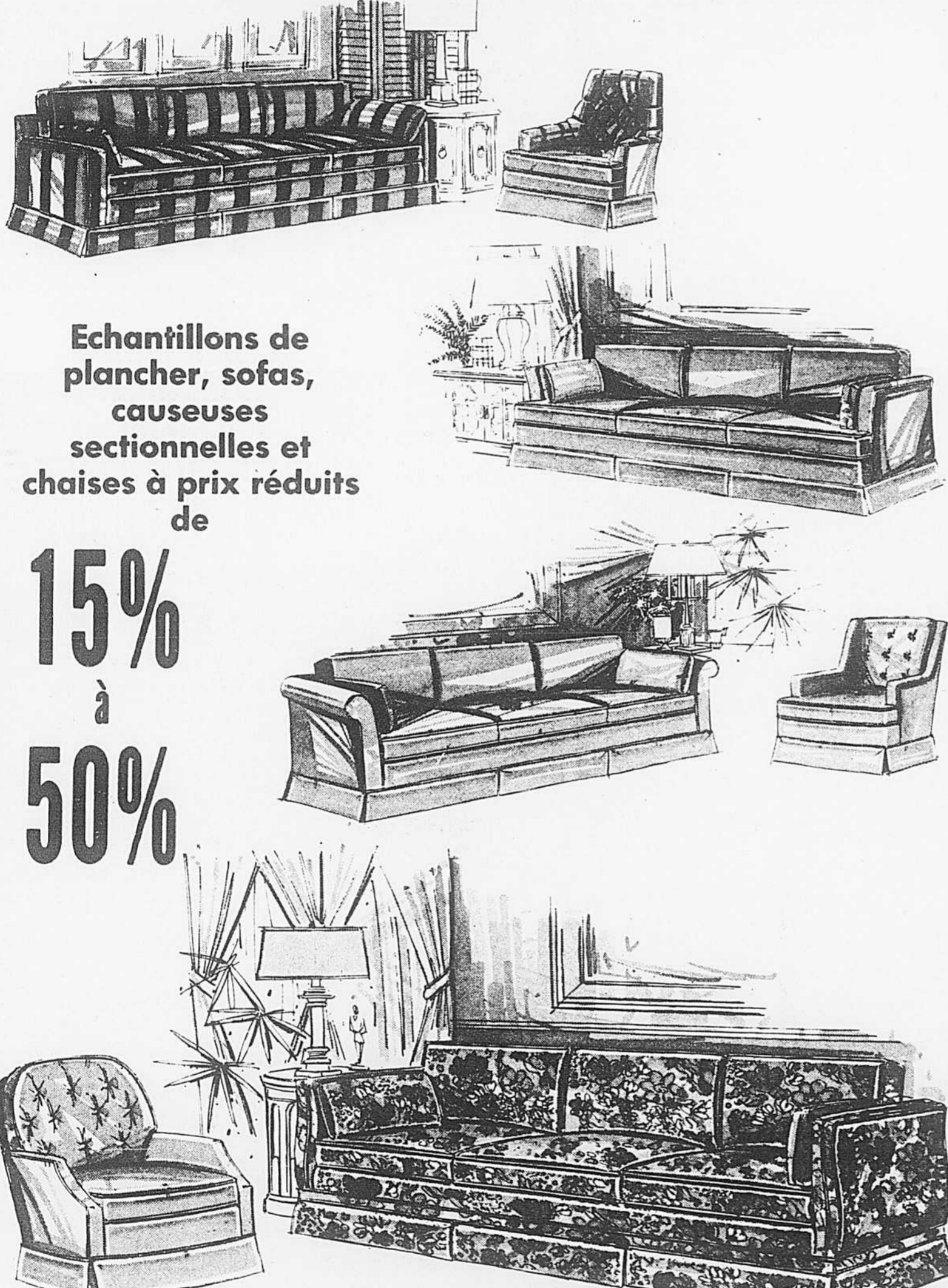
ment de gouvernement en novembre 1976.  
Il s'agit de onze centres d'hébergement pour personnes âgées et de deux centres de réadaptation, l'un pour enfants handicapés physiques et l'autre pour enfants mésadaptés socio-affectifs, ayant presque tous un statut d'établissement public. Parmi les six centres localisés dans la région du Montréal Métropolitain, figure un établissement enraciné dans l'un des quartiers les plus familiers aux Montréalais:

l'Institution des sourdes muettes, rue Saint-Denis coin Cherrier. L'achat de cette bâtisse se chiffre à \$2,448,784.  
Les autres centres d'accueil de la région métropolitaine réveilleront sans doute des souvenirs pour plusieurs: Providence Saint-Vincent-de-Paul à Laval, Sainte-Elizabeth, Foyer Drapeau, Foyer Emilie-Gamelin et Providence Auclair à Montréal.  
Quant au reste des établissements compris dans la transaction, ils sont éparpillés: Provi-

dence Côteau du Lac, Saint-Vincent-de-Paul à Valleyfield, Saint-Casimir de Portneuf, Providence Notre-Dame à L'Assomption, Providence Saint-Antoine de Padoue à Saint-Lin des Laurentides, Saint-Thomas et Providence Saint-Joseph à Joliette.  
Au cours d'un entretien téléphonique, le porte-parole de la communauté dans les négociations avec le MAS, Soeur Paule Levac, a toutefois précisé à LA PRESSE que la transaction restait en suspens dans le

cas de trois de ces centres d'accueil, situés à l'extérieur de Montréal, parce qu'il fallait en clarifier les titres de propriété.  
**A cause de la loi 65**  
Les changements véhiculés par la loi 65 sur les services de santé et les services sociaux au début de la présente décennie ont principalement poussé la communauté religieuse à se désintéresser de ses oeuvres hospitalières et de ses foyers.  
«Contrairement à nos hôpitaux, incorporés individuellement, tous nos foyers appartenaient à la Corporation de la Communauté des Soeurs de Charité de la Providence», a expliqué Soeur Levac. «Nous nous sommes retrouvés devant le dilemme suivant: des conseils d'administration publics allaient gérer ces foyers à l'intérieur de notre corporation. Nous en étions les propriétaires avec toutes les responsabilités inhérentes à la propriété sans avoir les coudées franches pour la gestion. C'était une spoliation pure et simple des biens de la communauté.»  
Pour illustrer son propos, Soeur Levac a mentionné le fait que certains foyers abritaient des résidences pour les religieuses grâce à des mises de fonds de la communauté. D'autre part, le vieillissement de cette communauté jumelée aux difficultés de recrutement de religieuses, a aussi pesé dans la balance.  
Même si des retouches dans la rédaction finale du contrat devaient modifier les termes de celui-ci, les formalités de paiement s'articuleraient grosso modo comme suit.  
Le ministère des Affaires sociales, via la Corporation d'hébergement du Québec (une corporation à but non lucratif, propriétaire des nouvelles bâtisses dans le réseau des institutions des Affaires sociales et servant de mécanisme d'acquisition), versera comptant à la communauté religieuse 10 p. cent de l'offre globale, donc plus d'un million de dollars. Il amortira le solde par des versements étalés sur une période de 20 ans. En outre, il acquittera les billets (comptes à payer, dettes contractées) selon les taux et échéances en vigueur auprès des créanciers de la communauté. On n'a pu savoir quelle somme ces billets totalisent.  
**L'Institution des sourdes muettes**  
Qu'advient-il de ces établissements? L'Institution des sourdes muettes de Montréal perdra très bientôt son nom, évocateur de toute une époque, de tout un passé qui ravive quelque peu la nostalgie du temps des «petites patries». Le MAS a déjà émis des lettres patentes et l'a rebaptisée «Centre d'accueil Berri».  
Des travaux de rénovation, prévus pour cet automne et s'inscrivant dans le programme de construction de 5,200 nouvelles places de centres d'accueil au Québec, transformeront l'immeuble pour y héberger 200 personnes âgées dont l'état de santé s'est lourdement détérioré. La garderie Lafontaine continuera de loger dans les locaux qu'elle y a loués. On songe aussi à y installer en permanence les bureaux du Comité patronal des négociations des Affaires sociales.  
La poignée de religieuses, qui restaient encore à l'institution après le transfert des dernières pensionnaires au Manoir de Cartierville en mars, ont toutes déménagé hier à l'ancien presbytère de Saint-Louis de France, acquis par la communauté.

# VENTE



Echantillons de plancher, sofas, causeuses sectionnelles et chaises à prix réduits de

15% à 50%

**Yacovelli**

7335, BOUL. DECARIE (ANGLE JEAN-TALON)

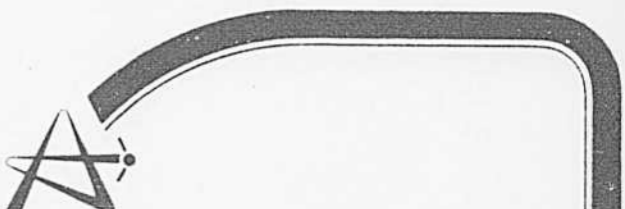
LUNDI AU MERCREDI 9h A.M. à 5:30h P.M.  
JEUDI ET VENDREDI 9h A.M. à 9h P.M.  
LE SAMEDI 9h A.M. à 5h P.M.



733-7131

**AVIS AUX ARTISANES**  
VOIR PAGE D-3

**carrières ET PROFESSIONS**



**INGENIEUR EN ELECTRICITE**  
Dossier 78-131M

Il y a un poste ouvert au sein du service de l'Ingénierie des systèmes de contrôle / commande au Bureau de Montréal du Groupe Electronucléaire de l'EACL. Sous la direction d'un chef de section, les fonctions seront les suivantes:

- continuer la relance de la conception, l'approvisionnement des traversées de l'enceinte étanche du bâtiment du réacteur pour les centrales électronucléaires de 600 MW présentes et à venir
- continuer de garder un bon dossier sur la liste de charges électriques
- coordonner toutes sortes de tâches telles que l'attribution des MCC, les estimations du câblage, les besoins en conduits et en boîtes de jonction
- produire des descriptions de conception, des spécifications, analyser des soumissions, etc.

On exigera pour ce poste un diplôme en génie électrique d'une université reconnue ou l'équivalent et un minimum de 2 ans d'expérience dans l'industrie électrique avec une expérience spécifique en câblage / distribution.

Tous les candidats doivent être membres d'une association provinciale d'ingénieurs professionnels ou y être admissibles.

La connaissance des langues française et anglaise est essentielle. Les personnes unilingues peuvent toutefois poser leur candidature à condition qu'elles démontrent qu'elles peuvent devenir bilingues et qu'elles veulent devenir bilingues dans un espace de temps maximum de deux ans après leur entrée en fonction.

Les personnes intéressées devraient poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae comprenant les détails de leur instruction, leur expérience et le salaire désiré, en rappelant le numéro de dossier à l'Agent du personnel, l'Energie Atomique du Canada, Limitée, 2001 rue Université, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 2N2.

L'Énergie Atomique du Canada, Limitée Atomic Energy of Canada Limited

**OFFRE D'EMPLOI**  
Concours no 77-78-03  
**LA COMMISSION SOLAIRE DE LA HAUTE GATINEAU**  
est à la recherche de deux (2) **ORTHOPHONISTES** à plein temps  
Lieu de travail: le territoire de la C.S.H.G.  
Date d'inscription: Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 4 août 1978  
Din des services au personnel  
331, rue Du Couvent  
Maniwaki, P.Q. J9E 1H5

**REPRESENTANT(E)**  
Les Distributions R.V.I. Ltée, distributeurs de produits de pelouse et jardin YARDMAN et COLUMBIA est à la recherche d'un représentant (e) avec expérience.  
— Salaire de base plus commission et boni;  
— Auto fournie;  
— Toutes dépenses payées.  
Faire parvenir curriculum vitae à:  
**LES DISTRIBUTIONS R.V.I. LTEE**  
2525 Louis-Amos,  
Lachine H8T 1C3

**REPRESENTANTS**  
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CUMIS qui oeuvre dans les domaines d'assurance-vie et de l'assurance feu auprès des membres des caisses d'économie recherche deux candidats pour remplacer un employé promu à un poste exécutif et pour remplir un nouveau poste.  
Les candidats devront posséder un certificat d'études secondaire V ou l'équivalent, ils devront aimer travailler avec les gens, ils voudront faire carrière dans l'assurance et ils seront âgés entre 25 et 40 ans.  
Nous payons nos représentants à salaire, nous fournissons l'automobile et les bénéfices sociaux sont intéressants. Vous pouvez poser votre candidature en téléphonant à:  
**526-3726**  
ou en vous présentant 2600 est, boul. St-Joseph, bureau 206.

**GERANT DE PROJET**  
Gérant de projet demandé avec au moins 5 ans d'expérience dans la construction de la voirie, viaduc, égout et routes. Responsable de la planification, de l'organisation et de la coordination d'un projet à l'extérieur de la région de Montréal.  
Le candidat devra être bilingue. Chances d'avancement au sein de la compagnie.  
Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae à:  
**LA CIE DE PAVAGE D'ASPHALTE BEAVER LTEE**  
5250 rue Amiens  
Montréal-Nord, Québec H1G 3G5  
à l'attention de M. Jos Carola

**AVOCAT CIVILISTE**  
Avec quelques années d'expérience.  
Adressez votre curriculum vitae à:  
**Centre Communautaire Juridique de la Rive-Sud**  
1050 ouest, Curé Poirier,  
Longueuil, Qué J4K 2E4

## TRAITEMENT PAR ORDINATEUR

Notre centre régional d'informatique offre d'intéressants postes d'encadrement à l'intention de candidats ayant une expérience dans le domaine du traitement par ordinateur.

### Directeur — Télécommunications et assistance technique

A titre de responsable de deux équipes de techniciens en télécommunications et d'un groupe d'assistance aux utilisateurs, le candidat choisi dirigera les activités relatives à l'exploitation des réseaux de transmission et au soutien technique apporté à toutes nos succursales au Québec. Il doit être bilingue et avoir à son actif plus de cinq années d'expérience dans le domaine des télécommunications et du traitement en direct en temps réel. Il doit avoir fait ses preuves comme gestionnaire et agent de liaison avec l'utilisateur.

### Directeurs et chefs d'équipe Gestion des données

La direction d'équipes de saisie et de préparation des données exige une bonne maîtrise de l'anglais et du français et une expérience de deux à quatre années dans le domaine de la gestion des données. Le candidat doit avoir une connaissance générale de la saisie des données et du matériel de marquage à l'encre magnétique. Sont considérés comme de précieux atouts une facilité d'expression verbale et des aptitudes en gestion du personnel.

Nous offrons des salaires concurrentiels, établis en fonction des responsabilités liées au poste, et une gamme complète d'avantages sociaux.

Prière d'envoyer un curriculum vitae en y fournissant tous les renseignements nécessaires sur votre expérience, votre formation et votre progression salariale. Y indiquer le numéro de préférence DBG No 9 et l'envoyer à l'adresse suivante: D. P. Lenaghan, Chef du recrutement, Division de l'informatique, Banque de Montréal, C.P. 6002, Montréal, Québec H3C 3B1.



La Première Banque Canadienne

**Banque de Montréal**

## REPRESENTANT

Service à la clientèle

Le service des produits chimiques de Gulf Canada Ltée à Montréal recherche un individu dynamique pour assumer les diverses fonctions reliées aux ventes internes afin de maintenir un service à la clientèle de haut calibre.

Relevant du superviseur des services à la clientèle, le titulaire sera responsable de procurer un service de vente complet et efficace aux compagnies-clients par des contacts réguliers au téléphone afin de solliciter, recevoir et compléter les commandes à leur entière satisfaction. Occasionnellement, il aura à visiter certains clients pour résoudre leurs problèmes et se tiendra au fait de tout changement pouvant survenir dans leurs besoins. De plus, il devra soumettre des rapports de ventes et travailler en étroite collaboration avec le personnel des ventes et du marketing.

Ce défi s'adresse aux bacheliers en science de préférence en génie chimique qui désirent se tailler une carrière à la mesure de leurs talents au sein d'une entreprise qui va de l'avant et qui sait reconnaître les efforts. Si vous possédez d'excellentes aptitudes à la communication verbale et que de plus vous pouvez résoudre facilement des problèmes, voici une excellente occasion de donner un élan décisif à votre carrière. Le bilinguisme est essentiel.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel à:



**GULF CANADA LIMITÉE**

Service du Personnel  
Formation du Personnel  
2020, rue Université  
Montréal, Québec H3A 2L4

## DIRECTEUR GENERAL

L'hôpital Reddy Memorial, centre hospitalier de traitements actifs de 241 lits, affilié à l'Université McGill, est à la recherche d'un Directeur Général.

### Le Poste:

Doit répondre au conseil d'administration de l'entière administration de l'hôpital selon les objectifs du conseil et du gouvernement.

### Salaires:

D'après les échelles de salaires du Ministère des Affaires sociales.

### Le Candidat:

Doit posséder une formation en administration hospitalière ou son équivalent de même qu'une expérience pertinente. Doit être bilingue (Français et Anglais).

Les demandes, accompagnées du curriculum vitae, doivent être envoyées avant le 15 août, 1978 au

Président  
du Conseil d'administration,  
Hôpital Reddy Memorial  
4039 rue Tupper  
Westmount, Qué. H3Z 1T5

## COMPTABLE VERIFICATEUR

Hawker Siddeley Canada Ltd. recherche présentement pour ses opérations à Montréal un comptable agréé possédant deux à trois années d'expérience pour participer à divers travaux de vérifications.

Nous offrons d'excellents avantages sociaux et un salaire basé sur les qualifications et l'expérience.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention du:

Gérant du personnel  
C.P. 80 Station M  
Montréal, Québec  
H1V 3L7

LA FONDERIE C.S.F.  
Hawker Siddeley Canada LTD.



## DIRECTEUR DE PUBLICITE ASSISTANT-GERANT

demandé par un centre d'achats régional d'importance, pour organiser et exécuter un programme de promotion et s'impliquer dans d'autres aspects de la gerance du centre d'achats.

Doit être couramment bilingue et en faveur d'une relocalisation si nécessaire dans le futur.

Excellente opportunité d'avancement.

Avantages sociaux intéressants.

Salaires proportionnels à l'expérience.

Pour de plus amples renseignements, appelez

Marcel Joly  
Place Vertu  
331-5213

## GERANT

Importante compagnie de transport recherche un gérant avec expérience complète pour sa branche à Montréal. Doit avoir le sens du coût et profit. Doit être bilingue. Salaire à discuter.

Si vous croyez avoir les qualifications nécessaires, veuillez adresser votre résumé à:

La Presse, réf.: 18669  
C.P. 6041, Succ. A  
Montréal H3C 3E3

## INGENIEUR EN ELECTRICITE

Dossier 78-146M

Il y a un poste ouvert au sein du service de l'Ingénierie des systèmes de contrôle-commande au Bureau de Montréal du Groupe Electronucléaire de l'EACL. Sous la direction d'un chef de section les fonctions comprendront:

- poursuivre la relance des problèmes des systèmes de distribution (à 1.V. et à tension moyenne) pour les projets 87 et 59
- continuer de fournir une consultation en électricité concernant les divers moteurs utilisés dans les centrales électronucléaires
- continuer la relance de la coordination, la conception et l'approvisionnement des systèmes électriques/composants de systèmes qui sont utilisés dans les nouveaux concepts de sécurité pour les systèmes de refroidissement d'urgence du cœur du réacteur à haute tension et, rédiger des descriptions de conception, des spécifications, analyser des soumissions, au besoin.

On exigera pour ce poste un diplôme en génie électrique d'une université reconnue ou l'équivalent ainsi qu'un minimum de 5 ans d'expérience dans le travail général de conception de système de distribution ainsi que dans l'approvisionnement.

Tous les candidats doivent être membres d'une association provinciale d'ingénieurs professionnels ou y être admissibles.

La connaissance des langues française et anglaise est essentielle. On accordera la préférence aux candidat(e)s bilingues. Les personnes unilingues peuvent toutefois poser leur candidature à condition qu'elles démontrent qu'elles peuvent devenir bilingues et qu'elles veulent devenir bilingues dans un espace de temps maximum de deux ans après leur entrée en fonction.

Les personnes intéressées devraient poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae comprenant les détails de leur instruction, leur expérience et le salaire désiré, en rappelant le numéro de dossier à l'Agent du personnel, l'Energie Atomique du Canada, Limitee, 2001 rue Université, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 2N2.



L'Energie Atomique du Canada, Limitée Atomic Energy of Canada Limited



## INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE

La Société d'Ingénierie de Montréal Ltée, une firme canadienne fournissant des services de consultation aux compagnies d'utilité publique et aux industries depuis plus de 70 ans, offre des défis intéressants à relever à des ingénieurs seniors en mécanique.

Ces emplois sont au niveau d'ingénieur de projet et les candidats doivent posséder au moins 8 ans d'expérience dont quelques années acquises au niveau de la supervision du design et de la construction de projets de centrales de pouvoir thermique. Les postes sont disponibles à Calgary, Régina, Ste-Catharine, Montréal et outre-mer. Les candidats doivent être éligibles pour inscription dans une des associations provinciales d'ingénieurs professionnels.

Ces fonctions font partie de notre personnel régulier et offrent une gamme complète d'avantages sociaux. Toute demande sera traitée confidentiellement et nous répondrons à tous les résumés.

Les entrevues seront fixées aussi tôt que possible. Faire parvenir un résumé détaillé à:

R. J. MacLean, Ing.  
Gérant, Recrutement du personnel  
La Société d'Ingénierie de Montréal Ltée  
Boîte postale 6088  
Station "A"  
Montréal  
H3C 3Z8

LA SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE  
MONTREAL, LIMITEE

C.P. 6088, Succ. "A",  
Montréal H3C 3Z8



une société du  
groupe monenco



LA NATIONALE  
compagnie de  
réassurance  
du Canada

## SOUSCRIPTEUR EN REASSURANCE

La Société Canadienne de Gestion en Réassurance gère les affaires de compagnies de réassurance ce qui comprend la souscription et l'administration.

Nous sommes à la recherche d'une personne qui a œuvré depuis quatre à cinq années en souscription d'assurance A.I.R.D. et qui serait intéressée à faire carrière en réassurance.

Le poste consiste dans la souscription et l'administration d'un portefeuille d'affaires canadiennes et internationales.

La préférence sera donnée à la personne qui est associée de l'Institut d'assurance et qui a déjà démontré son habileté à assumer des responsabilités accrues.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Service des Ressources Humaines  
275 ouest, rue St-Jacques, 6e étage  
Montréal, Québec  
H2Y 1M9

soyez  
sérieux

composez  
285-7320

POUR UNE  
ANNONCE  
ENCADREE

SOUS LA RUBRIQUE

carrières  
ET PROFESSIONS

DANS

la presse

## LA COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JEROME EST A LA RECHERCHE DE PROFESSEURS POUR SEPTEMBRE 1978

### 1) SECTEUR PROFESSIONNEL:

- 1 professeur à temps plein, coiffure pour dames (Concours CD 78-1).
- 1 professeur à temps partiel, coiffure pour hommes et dames (Concours CDH 78-1).
- 1 professeur à temps plein, commerce: dactylo et tenue de livres (Concours COM. DT. 78-1)
- 1 professeur à temps plein, commerce: marketing et vente (Concours COM. MV. 78-1)

### Les exigences de ces postes sont:

- détenir un D.E.C. ou l'équivalent (cours technique) dans la discipline appropriée.
- posséder une expérience pertinente de trois ans ou plus.

### 2) SECTEUR ENFANCE INADAPTEE:

Cinq professeurs à temps plein pour classes de M.S.A. élémentaire et secondaire (Concours MSA 78-1)

### Les exigences de ces postes sont:

- Bacc. spécialisé en enfance inadaptée.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en inscrivant le numéro du concours avant le 14 août 1978 à:



Mme Madeleine L. Perreault  
Directeur du personnel  
COMMISSION SCOLAIRE ST-JEROME  
1010, rue Labelle  
St-Jérôme, Québec J7Z 5N6

## OPPORTUNITE Alberta

### UN ARCHIVISTE

Le Ministère de la Culture à Edmonton, Alberta, requiert les services d'un Archiviste pour établir un fonds important d'Archives Oblates. Il s'agit d'un travail professionnel qui consiste à rechercher et à évaluer les livres des Oblats et à préparer une liste bilingue et exhaustive des ressources de cette collection. La tâche comprendra le maintien d'un service de référence au public.

### Qualification professionnelle:

Baccalauréat en Histoire ou discipline connexe en plus un certificat d'Archiviste et d'Administrateur. 2 ans de pratique en qualité d'Archiviste. Capacité de lire et d'écrire le Français exigée.

Ce concours restera ouvert jusqu'à ce qu'un candidat acceptable n'ait été choisi.

C'est une position temporaire dont la date d'échéance est fixée au 31 mars, 1979. Toutefois, cet emploi pourrait être renouvelé sur une base temporaire ou permanente.

Salaires: \$13,320 - \$18,924 (Salaire en reconsidération) (1,100) (1,577)

Concours no: 0719-1

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Alberta Government Employment Office  
5th Floor, Melton Building  
10310 Jasper Avenue  
Edmonton, Alberta  
T5J 2W4



Savez-vous faire preuve de créativité? Travaillez-vous présentement dans le milieu publicitaire? Maîtrisez-vous l'expression orale et écrite des deux langues officielles? Vous intéressez-vous à relever un nouveau défi?

Dans l'affirmative,

### VOTRE CANDIDATURE NOUS INTERESSE.

Le Collège Algonquin des arts appliqués et de la technologie, (Ottawa), recherche une personne qui a de l'expérience en publicité pour enseigner la Publicité/Advertising dans le cadre d'un nouveau programme de deux ans qui entreprend sa seconde année.

Il s'agit d'un poste à temps plein et le candidat heureux se joindra à deux autres professeurs d'un département bilingue.

ENTREE EN FONCTION: le 1er août 1978 ou le plus tôt possible par la suite.

SALAIRE: \$13,000 - \$25,400 par année (présentement en négociation) auquel s'ajoutent une gamme complète d'avantages sociaux et deux mois de congé annuel. Le salaire initial est à négocier.

Si ce débouché vous intéresse et si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, prière de vous adresser à Bill Collins en composant 1-613-476-4850.

Veillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au

Service du personnel  
1385, avenue Woodroffe  
Ottawa, Ontario  
K2G 1V8

Le concours se terminera quand le poste sera comblé.

Le concours 73-78 s'adresse aux femmes et aux hommes.

## VOUS CONNAISSEZ LE COMMERCE DES COSMETIQUES?

Une chaîne de magasins recherche une personne familière avec le commerce des cosmétiques. La candidate devra après l'étude préliminaire de ce marché acheter et contrôler pour l'ensemble d'une cinquantaine de magasins les marchandises susceptibles de plaire à notre clientèle.

C'est là un poste très intéressant qui offre les plus grandes possibilités à celle qui se montrera compétente et ambitieuse.

Pour renseignements, écrire en toute confiance à:

M. M. Scott  
450 rue St-Jean  
Longueuil J4H 2Y3

## Planification et opération Un défi à relever

Une société canadienne d'envergure internationale, ayant un centre de traitement des données à Montréal, veut s'adjoindre les services d'un

## Gestionnaire averti

Les responsabilités incluent la planification et l'orientation, avec l'aide de quatre gérants, de ce centre de 250 personnes. Cette unité joue un rôle d'importance capitale; de hauts standards d'accomplissement et les dates limites sont en jeu de façon quotidienne.

Le leader recherché alliera un esprit créatif au sens pragmatique pour améliorer cet environnement d'exploitation. Une expérience de résolution de problèmes opérationnels, acquise soit dans un entourage de traitement des données ou dans un autre domaine de production complexe, sera complétée par un sens exceptionnel des relations humaines. Ces éléments seront vos atouts principaux afin d'améliorer et de surpasser les niveaux de rendement actuels.

Le salaire ainsi que les avantages sociaux sont excellents. La progression hiérarchique est très bien définie et à brève échéance.

Faites nous part de votre expérience en vous adressant au projet 8623. Discretion assurée.

A Toronto: (416) 920-7702, 50 avenue Prince Arthur M5R 1B5  
A Montréal: (514) 849-5357, 1115 rue Sherbrooke ouest H3A 1H3  
A Calgary: (403) 265-8780, 715 - 5<sup>e</sup> avenue S.W., Suite 1818 T2P 2X6  
En Angleterre: (01) 930-0497, 2 rue St. Alban's, Londres SW1Y 4QU



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Public Service  
Canada

### CHEF DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

Traitement : \$26 091 - \$29 559  
No de référence : 78-BDRCN-76-1AN-101-1 (1 @)  
Affaires indiennes et du Nord  
Parcs Canada

Direction des lieux et des parcs Historiques Nationaux  
Calgary (Alberta)

#### Fonctions

Le candidat choisi devra planifier et diriger le programme de recherche archéologique et d'artefacts (couvrant les périodes préhistoriques et historiques) de la région de l'Ouest; recommander et superviser les travaux de recherche sous contrat; élaborer des prévisions quinquennales de programme et des budgets annuels pour la recherche archéologique, en fonction des priorités générales de la région; diriger le travail du personnel subalterne; et entretenir des relations harmonieuses et une bonne liaison avec ses supérieurs d'Ottawa pour assurer la correspondance entre les priorités de la région et celles de l'ensemble du pays.

#### Exigences fondamentales

Les candidats devront avoir une maîtrise avec spécialisation en anthropologie ou en archéologie, ainsi qu'une connaissance en gestion d'un programme majeur de recherches archéologiques. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Une liste d'admissibilité sera établie à la suite de ce concours pour combler une ou des vacances anticipées.

#### Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :

Jean-Claude Vigneault  
Bureau de la Région de la capitale nationale  
Commission de la Fonction publique du Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0M7  
Date limite : le 10 août 1978

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.



Centre local de services communautaires  
175, rue Maple, section Gatineau  
Ville de Gatineau J8P 5B9 - 663-9214

### CL.S.C. LE MOULIN

## RECHERCHE Directeur(trice) général(e)

#### L'ETABLISSEMENT

Situé à Gatineau sur un territoire comprenant 39,000 habitants dont une partie habite un milieu rural, le CLSC le Moulin offre ses services à la population depuis trois ans. L'équipe comprend quarante permanents engagés dans des activités sociales, santé et d'action communautaire. Enfin, le CLSC collabore étroitement avec les groupes du milieu.

#### LES TACHES

Le directeur général assure en respect de la loi des Affaires Sociales et en conformité avec les orientations définies par le conseil d'administration :

- la planification, le développement et l'évaluation de la programmation du CLSC;
- la gestion du budget;
- les relations avec la communauté et le réseau des affaires sociales;
- la gestion du personnel;
- la coordination du service d'action communautaire.

#### EXIGENCES

- baccalauréat et/ou expérience pertinente;
- connaissance du milieu ou de milieu similaire;
- a des expériences dans un poste de coordination et avec les groupes du milieu;
- aptitudes pour le travail d'équipe
- connaissances dans les domaines pertinents à l'action du CLSC.

#### SALAIRE

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Envoyer curriculum vitae et demande avant le Vendredi 11 août à 17h00, en mentionnant le concours à :

Le président du conseil  
d'administration  
CLSC le Moulin  
175, rue Maple  
Gatineau, Qué.  
J8P 5B9

## AGENT DE PLACEMENTS

Notre organisation, chef de file incontesté dans le domaine financier, recherche un agent de placements.

Vous êtes de nature dynamique; votre entregent et votre expérience en gestion de portefeuilles dans un contexte de comptes personnels recherchent une plus ample latitude.

A cause de vos connaissances poussées des valeurs mobilières, de l'impôt sur le revenu, de la comptabilité et des sciences économiques, vous êtes sûr de pouvoir mieux vous épanouir dans un contexte hautement professionnel.

Suite à un B.Comm. ou à l'équivalent, vous avez complété la première partie du cours de l'Institut des Valeurs Mobilières. Vous êtes aussi d'avis qu'un programme continu de perfectionnement ne ferait qu'accélérer votre progrès.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à :

Service du personnel

Trust Royal

630 ouest, boul. Dorchester, 6ième étage  
Montréal, Québec H3B 1S6

## La Société Caldwell Recrutement de cadres

### EMPLOIS OCCASIONNELS ACCESSIBLES AUX HOMMES ET AUX FEMMES

**TECHNICIENS DES TRAVAUX PUBLICS:** Pour divers ministères Postes dans les régions du Montréal Métropolitain et du Montréal Sud.

**Fonctions:** Préparer des plans, devis et documents techniques d'ouvrages fixes tels les routes, les ponts et les viaducs, les barrages et les systèmes hydrauliques, les édifices publics et autres structures et aménagements physiques de territoire.

Assurer le contrôle de la réalisation des travaux qui en résultent et ce, à l'intérieur d'un cadre de travail généralement déterminé par des ingénieurs ou d'autres scientifiques.

**Exigences:** Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) avec spécialisation en techniques du génie civil ou en techniques de l'architecture ou dans une autre spécialisation pertinente ou une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

**Durée:** Jusqu'à six (6) mois.

#### Conditions d'emploi:

Selon les normes et barèmes déterminés par la Commission de la Fonction Publique du Québec.

**Date limite d'inscription:** 30 juillet 1978

#### Inscription:

Les candidats intéressés pourront s'inscrire au Centre de Main-d'oeuvre du Québec le plus près de leur domicile, dont ils trouveront l'adresse dans l'annuaire téléphonique aux mots... "Centre de Main-d'oeuvre du Québec".

\*Seules les inscriptions accompagnées d'un curriculum vitae et de preuves de scolarité pertinentes seront examinées.



Gouvernement  
du Québec  
Ministère du Travail  
et de la Main-d'oeuvre

## Carrières d'avenir DESSINATEUR

La Société Gulf du Canada offre les postes suivants aux professionnels chevronnés qui comptent au moins 8 années d'expérience dans les domaines du pétrole, produits chimiques, pâtes et papiers ou industries connexes.

Le candidat idéal possèdera un diplôme technique (niveau CEGEP) ou l'équivalent en expérience et pourra compléter toutes les phases d'un projet de design, des esquisses préliminaires au produit fini.

Nous avons des ouvertures dans les champs d'action suivants:

#### Instrumentation électrique:

est demandé: un entraînement théorique et pratique solide dans les circuits électriques et vous devez être familier avec les systèmes de distribution de pouvoir électrique et d'éclairage; diagrammes linéaires, commutateurs, contrôles de moteurs, et filage d'instrumentation électronique ainsi que les spécifications et règlements du Code Canadien d'Électricité et ISA applicables aux secteurs de l'instrumentation en milieu pétrolier.

#### Tuyauterie mécanique:

est demandé: un entraînement théorique et pratique dans les plans et systèmes de tuyauterie, et vous devez être familier avec les diagrammes P & I, isométrie et supports, systèmes de suspension, la réglementation pertinente, ainsi que les standards requis dans la tuyauterie de vapeur.

Nous offrons un salaire compétitif, d'excellents avantages sociaux ainsi qu'un plan de carrière possible.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

GULF CANADA LIMITEE  
Service des Ressources Humaines  
2020 Université, 21e étage  
Montréal, Qué.  
H3A 2L4



## Directeur Ressources humaines

Environ \$40,000

Notre client est une institution réputée, la plus importante dans son champ d'activité au Canada. Elle recherche présentement un directeur des ressources humaines pour son personnel professionnel.

Le titulaire sera responsable de la négociation des conventions collectives et de la gestion des ressources humaines. Il fera partie de la haute direction de l'organisme et participera aux décisions relatives au personnel et à l'administration générale. Son rôle lui permettra de traiter avec l'ensemble des cadres et de les conseiller sur des questions relatives à sa fonction.

Les candidats recherchés détiennent un diplôme universitaire en relations industrielles, en droit ou dans une discipline connexe. Ils ont acquis une solide expérience de la direction du personnel et ce, en milieu public, para-public ou privé. Ces personnes ont l'habitude d'agir de façon autonome et peuvent traiter efficacement avec tous les niveaux de direction.

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à Jean-Claude Lauzon en vous référant au dossier 1133.

Rourke,  
Bourbonnais  
& Associés

Montreal: 1808 ouest, rue Sherbrooke H3H 1E5 (514) 937-9525  
Toronto: 20, av. Prince Arthur M5R 1B1 (416) 925-3451

Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines

## SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE LA BAIE JAMES TECHNICIEN EN GENIE CIVIL

#### Fonctions:

- Reporter sur les plans toutes modifications faites aux immeubles de la gestion locale
- Surveiller et vérifier les travaux exécutés par les entrepreneurs
- Vérifier et approuver les demandes d'entretien des habitations
- Contrôler l'entretien des véhicules
- Voir à la compilation des différents rapports-statistiques.

#### Exigences:

- D.E.C. en génie civil ou l'équivalent
- Trois (3) ans d'expérience dans un poste connexe.

#### Lieu de travail:

Radisson

Salaire intéressant incluant une gamme complète d'avantages sociaux.

Toutes personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à :

Société de développement de la Baie James  
Service du personnel  
800 est, boul. de Maisonneuve  
22e étage  
Montréal, Québec  
H2L 4M6

## DIPLOMÉS EN INGÉNIERIE

La société Asbestos Limitée est à la recherche d'ingénieurs récemment diplômés d'université pour travailler à notre bureau de T.M., Québec.

Préférence sera accordée aux candidats spécialisés dans la mécanique, ou la métallurgie.

Les candidats choisis auront un programme d'entraînement à T.M.

Salaire et bénéfices marginaux avantageux.

Prière d'adresser curriculum vitae complet à :

Garry Dickson,  
Surveillant du personnel

SOCIÉTÉ ASBESTOS LIMITEE

Edifice Sun Life, suite 1940, 1155 rue Metcalfe, Montréal, Québec H3B 2X6

ASBESTOS



Consolidated-Bathurst Limitée, un important fabricant canadien de produits forestiers et d'emballages, est à la recherche de DEUX

## ANALYSTES DE LA PLANIFICATION

#### LES POSTES:

Relevant du Directeur de la planification, les analystes devront participer activement au processus continu de planification stratégique, y compris la préparation annuelle d'un plan quinquennal. De plus, les titulaires collaboreront au progrès de projets d'expansion en jugeant des possibilités d'agrandir, de faire des acquisitions ou de participer à des entreprises en commun. L'établissement d'hypothèses de base dans les domaines du marketing, de la production et des finances de même que leur développement sous forme de prévisions financières détaillées obligeront les titulaires à travailler étroitement et à bien communiquer avec le personnel des services axiaux et des services d'état-major de toute la compagnie. Enfin, les titulaires devront analyser des données économiques et statistiques sur différents pays, tout en accordant une importance particulière aux industries canadiennes et américaines des pâtes, des papiers et des emballages.

#### LES CANDIDATS:

En plus d'avoir acquis plusieurs années d'expérience des affaires, les candidats doivent être des diplômés universitaires en administration des affaires, en commerce, en économie ou en statistique. La préférence sera donnée à ceux qui auront acquis une expérience poussée de l'analyse financière ou économique; de plus, la connaissance de l'industrie des pâtes et papiers et de celle des emballages leur confèreront sûrement un avantage. Enfin, il serait souhaitable que les candidats aient une certaine connaissance des modèles informatiques employés en économétrie ou en planification.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Consolidated-Bathurst Limitée  
Service du recrutement  
C.P. 69, Montréal (Québec) H3C 2R5

## Blais veut une loi réaliste pour les jeunes

par Conrad BERNIER

« Nous faisons des efforts considérables pour améliorer le système de justice applicable aux jeunes, pour trouver des solutions réalistes, et, personnellement, j'espère déposer le plus tôt possible le projet de loi qui, une fois voté, remplacera effectivement la loi de 1908 sur les jeunes délinquants ».

Le solliciteur général du Canada, M. Jean-Jacques Blais, qui s'adressait, hier, à Montréal, aux 500 participants au Xe congrès de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse, a toutefois admis devant les congressistes que l'avant-projet de loi fédéral avait suscité jusqu'à maintenant une certaine opposition de la part de quelques ministres provinciaux des Services sociaux.

Oubliant provisoirement les points de désaccords portant sur l'avant-projet de loi sur les jeunes délinquants, M. Jean-Jacques Blais, après avoir rappelé que le processus de réforme législative dans ce domaine faisait l'objet de recherches et de discussions depuis plus de dix ans, a donc révélé que cet avant-projet de loi fédéral tente de réaliser est « un moyen terme entre les deux approches traditionnelles — bien-être social et voies de droit pénal — utilisées jusqu'ici à l'égard des jeunes délinquants ».

« Tout en admettant que les jeunes devraient dans une certaine mesure porter la responsabilité de leur conduite illégale, l'avant-projet de loi établit qu'ils ne devraient pas toujours être tenus responsables de leurs actes au même titre qu'un adulte ou subir les mêmes conséquences », a d'abord expliqué le solliciteur général.

Selon lui, la nouvelle loi comporterait l'abolition du délit général de délinquance, porterait à 12 ans l'âge de responsabilité criminelle, continuerait le recours à des solutions de rechange de plus en plus utilisées, comme la sélection des jeunes délinquants et la déjudiciarisation, viserait à reconnaître les avantages que présentent des mesures non officielles et discrétionnaires préalables aux procédures judiciaires en leur donnant force de loi et en prévoyant des moyens d'éviter les abus.

La nouvelle loi proposerait aussi une gamme bien définie d'options de sentence, et accorderait plus d'importance à des mesures non sentencielles axées sur la collectivité comme les ordonnances de travail communautaire, d'indemnisation et de dédommagement.

Enfin, la loi accorderait des droits précis à l'enfant pendant toute la durée du processus judiciaire: droit à un avocat, droit de parole pendant les délibérations et droit d'appel.

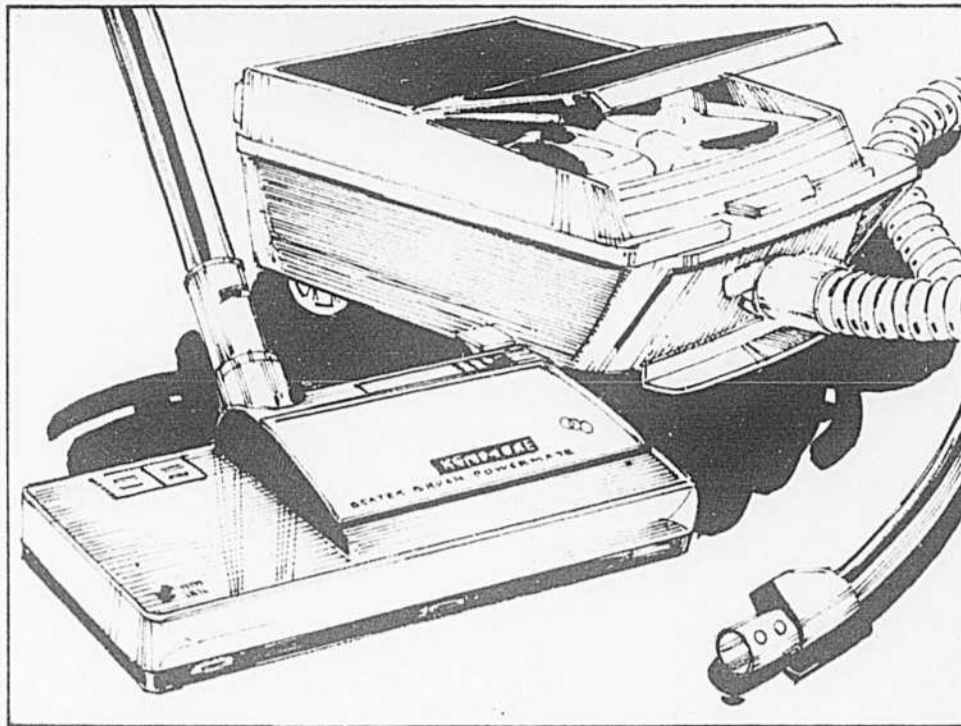
## Évasion: «enquête interne»

(PC) — Le solliciteur général du Canada, M. Jean-Jacques Blais, de passage à Montréal, a annoncé hier que les trois enquêteurs dans l'affaire de l'évasion de l'Institut Laval qui a coûté la vie à un détenu et un gardien sont M. A.-F. Wrenshall, d'Ottawa, inspecteur national des pénitenciers; M. Williams Gibbs, directeur de l'établissement de sécurité maximum de Springhill, N.-E. et M. Gérard Martineau, directeur régional des pénitenciers au Québec.



# VENTE & EXPO D'ARTICLES MÉNAGERS

## Vente linge de maison

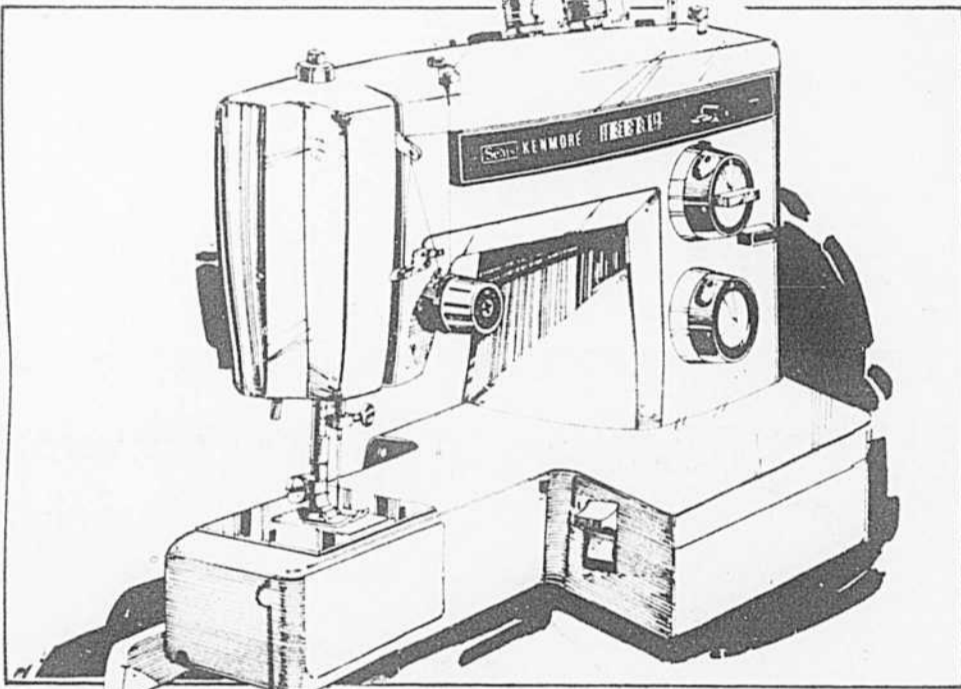


### à bas prix! aspirateur "Kenmore" avec "Powermate"

"Powermate" — 2 puissants moteurs travaillant ensemble — succion de l'aspirateur-traineau s'alliant à l'action motorisée de la barre brosse de battage pour un nettoyage en profondeur. Aspirateur 1 vitesse avec moteur à turbine jumelée développant une puissance de succion de 227. Très large brosse barre de battage qui bat, balaie et aspire les saletés enfouies. Contrôle du bout du pied, réglable pour 4 longueurs de méches. Contrôle de succion non-calibré. Boyau "Dyna-flex" de 6' pour un rayon de 29.5 pieds à partir de la prise. Accessoires dans porte-accessoires incorporé. Modèle 2895.

Prix Simpsons

**249<sup>88</sup>**

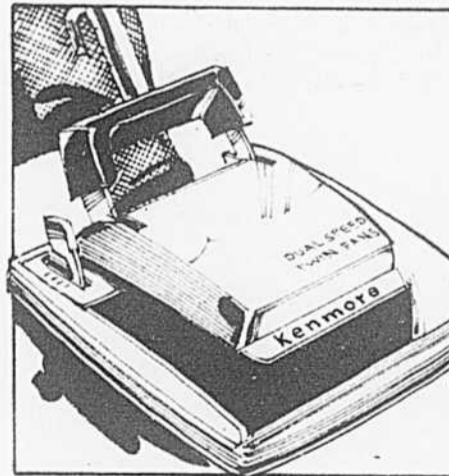


### machine à coudre bras libre "Kenmore"

Le bras libre "Kenmore" facilite votre travail: pour poignets, manches et ourlets. La base amovible permet au modèle bras libre de se transformer en modèle régulier. Cadrans-sélecteur pour points droit, zig-zag, ourlet invisible ou ravadage. 5 points extensibles pour tricot: droit, croquet, élastique, surjet et nid d'abeilles, guide-boutonniers 10 formats. Modèle 1941. Instructions sur fonctionnement de la machine données avec l'achat de tous modèles "Kenmore".

Prix Simpsons

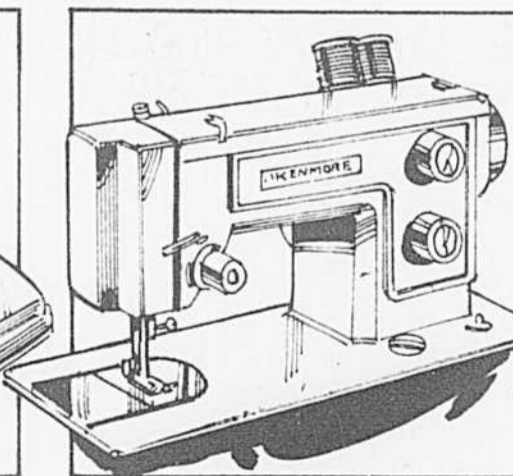
**289<sup>99</sup>**



### aspirateur vertical robuste "Kenmore"

Prix Simpsons **179<sup>88</sup>**

Recommandé pour usage industriel! donc l'équivalent de nombreuses années d'usage à l'intérieur de votre maison. Brosse/barre de battage qui bat, balaie et aspire d'une seule opération. Réglage 5 longueurs de méches. 2 vitesses pour nettoyage léger ou en profondeur. Lumière de sûreté pour les endroits sombres. Sac vinyle. Cordon très long de 30'. Sacs à poussière non requis. Modèle 3688.

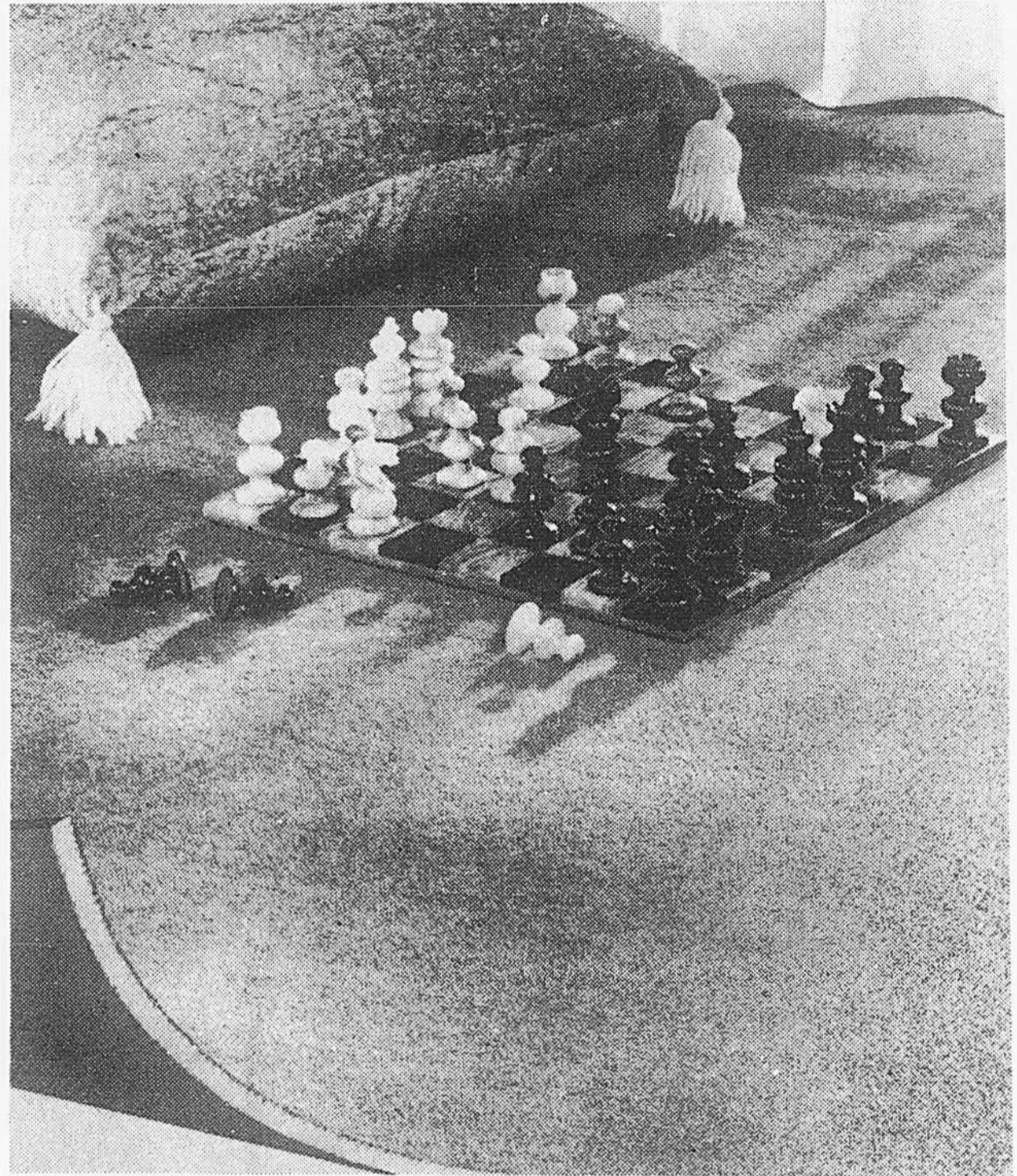


### machine à coudre zig-zag "Kenmore"

Prix Simpsons **159<sup>99</sup>**

Machine à coudre "Kenmore" vous permettant d'effectuer les points courants — droit, zig-zag ou ourlet invisible plus 3 points extensibles: droit, croquet et surjet — 6 en tout. Guide-boutonniers. Contrôle pour marche avant/arrière. Lumière de sûreté incorporée. Modèle 1247.

Rayon 371, au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval. Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.



## ÇA C'EST UNE VRAIE OFFRE! ACHETEZ LA MOQUETTE "CLASSIC TOUCH" AU PRIX ORDINAIRE ET OBTENEZ THIBAUDE ET INSTALLATION SANS FRAIS

Prix ord. Simpsons moquette seulement 19.98 v. car.

**19<sup>98</sup>**

v. car. thibaude et installation comprises

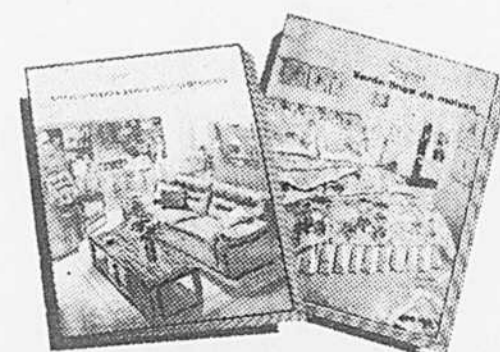
Imaginez une moquette d'aussi belle apparence et de longue durée complète avec thibaude et installation offerte à ce prix exceptionnel! Moquette "Classic Touch" — Peluche tissée 100% "Acrylan" acrylique à épaisse texture Saxony. Envers jute. Beige fauve, beige estompé, brun brûlé, laiton antique, ermine, or sultan, cuivre aztèque, vert jardin, vert printemps, bleu Wedgwood, rose royale.

Installation par la méthode sans clous, sur thibaude uréthane approuvée par la S.C.H.L., seuil de porte en bois inclus.

Léger supplément pour escaliers, entrées ou installation sur béton.

Rayon 376, au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.



Vente et Expo d'articles ménagers et linge de maison maintenant en plein essor chez Simpsons. Venez chercher votre copie du cahier de 48 pages en couleur au magasin Simpsons le plus près de chez vous.

## SIMPSONS EN VILLE OUVRE TOUS LES MATINS DÈS 9 HEURES

### EN VILLE

977 ouest, rue Ste-Catherine  
Montréal, Québec H3B 3Y7  
Du lundi au mercredi,  
de 9h. à 5h 30 du soir  
Jeudi et vendredi,  
de 9h. à 9h. du soir  
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

### FAIRVIEW

6790, Transcanadienne  
Pointe-Claire, Québec H9R 1C5  
Du lundi au mercredi,  
de 9h 30 à 6h du soir  
Jeudi et vendredi,  
de 9h 30 à 9h du soir  
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

### LES GALERIES D'ANJOU

7895, Les Galeries d'Anjou  
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8  
Du lundi au mercredi,  
de 9h 30 à 6h du soir  
Jeudi et vendredi,  
de 9h 30 à 9h du soir  
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

### LE CARREFOUR LAVAL

3045, boul. Le Carrefour  
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7  
Du lundi au mercredi,  
de 9h 30 à 6h du soir  
Jeudi et vendredi,  
de 9h 30 à 9h du soir  
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

# 9 HEURES